

436

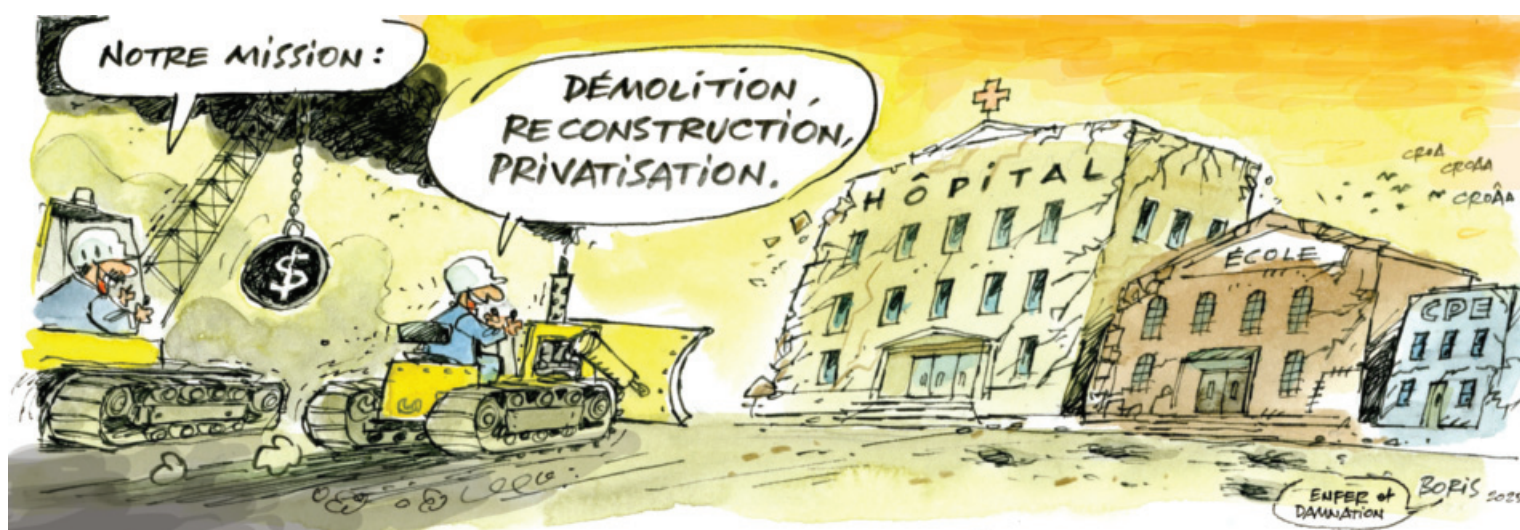
L'AUT' JOURNAL

Mai 2025 • avec une apostrophe pour apostropher

CARNEY - POILLIÈVRE

**OUI À LA GESTION
DE L'OFFRE...
...DU PÉTROLE !**





Plus dure sera la chute *

Michel Rioux

C'est quasiment faire injure aux pays dits du tiers-monde que de soutenir que nos infrastructures publiques, comme les routes, les hôpitaux, les écoles, les garderies sont aujourd'hui dans un état de décrépitude tel que nos ministres devraient se voiler la face quand ils sont en voyage à l'étranger.

Le Québec a été gouverné pendant plusieurs années par une cohorte de médecins : le docteur Yves Bolduc, le docteur Gaëtan Barrette, le docteur Philippe Couillard, le docteur Roberto Iglesias, secrétaire général du gouvernement libéral. On voit ce que la chose a donné : le Québec n'en finit plus de se relever d'une maladie, qui a quasiment tout détruit sur son passage et qu'on a nommée l'austérité.

Nous sommes maintenant sous la coupe de comptables, que Lysiane Gagnon avait appelés à l'époque le Merveilleux monde des affaires (MMA) : le comptable en chef, François Legault, le comptable à la Santé et aux Services sociaux, Christian Dubé, le comptable à l'Économie, Pierre Fitzgibbon et celle qui l'a remplacé, Christine Fréchette.

Les indices étaient nombreux, mais le chat est finalement sorti du sac dans un article de *La Presse* publié le 8 décembre 2023. « Pour le premier ministre, il est incontournable d'assouplir les conventions collectives pour donner de nouveaux pouvoirs aux gestionnaires dans les réseaux de la santé et de l'éducation. Des gestionnaires qui, par ailleurs, deviennent davantage imputables et devront "donner des résultats" en vertu des réformes Dubé et Drainville, a-t-il plaidé. "C'est comme ça que ça marche au privé, et c'est comme ça que ça devrait marcher dans le secteur public", a proclamé le premier ministre dans sa profession de foi. »

Le gouvernement de médecins avait amené notre système de santé à un centimètre du précipice. Le gouvernement des *Top Guns* du privé, comptables de profession, a achevé la job. Ces comptables ont mis le Québec tout entier dans un chaos dont on n'entrevoit pas la fin.

À l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, dont les murs tiennent avec de la broche à clôture, on a vu un écu-reuil dans une chambre.

À l'hôpital de Drummondville, ce sont des chauves-souris qui viennent égayer les journées des patients.

Aux urgences, des employés doivent se payer des douches non souhaitées, tellement la plomberie est à bout de souffle.

Les médias rapportent chaque jour comment tant les écoles que les cégeps tombent en ruine.

Le 8 avril, *Le Devoir* publiait un lourd dossier dénonçant la décrépitude des garderies publiques.

Tout cela sans parler de l'entreprise étatsunienne Stablex, pour qui le gouvernement Legault a déroulé le tapis rouge afin qu'elle continue d'enfourer à Blainville des résidus dangereux, allant même jusqu'à adopter sous bâillon une loi spéciale pour satisfaire ses besoins.

Près de vingt pour cent de ces résidus proviennent des États-Unis, ce qui a amené un lecteur du *Novelliste* à écrire que le slogan Maîtres chez nous était désormais remplacé par Mettre chez nous...

Tout cela pendant que l'argent public coule à coups de milliards de dollars dans des projets privés qui coulent à pic, Northvolt et Lion Électrique en étant les exemples les plus éloquents.

LA LYRE. LE GOLF

Le *New York Post*, un journal qui lui est pourtant très sympathique, a publié à la une la photo du président jouant au golf, trois jours après avoir semé le

chaos dans la planète économique tout entière. Trois jours après l'annonce de ces tarifs, Wall Street avait vu 6 000 milliards de dollars de valeur boursière s'évaporer en fumée.

Cette photo m'a rappelé l'histoire de l'empereur Néron, jouant de la lyre en regardant Rome brûler. Les historiens ont considéré Néron comme un être narcissique, imbu de lui-même. C'est ce que les psychiatres disent de Trump. Et, curieusement, Néron était acclamé par la plèbe parce qu'il s'attaquait aux élites. Comme Trump, qui s'en prend à ce qu'il appelle le « deep state ».

J'écris cette chronique le 9 avril. Sur son site, ce matin, ce président, qui se décrit comme un « génie stable », a écrit : « C'est le temps d'acheter! » Quatre heures plus tard, il annonçait la suspension des droits de douane réciproques qui avaient commencé de s'appliquer à minuit. Et les bourses de s'évaporer... De là à croire que des initiés, y compris le président lui-même, ont fait la passe, il n'y a qu'un pas...

Il n'y a pas que les milliardaires qui baisent la bague de Trump qui n'ont pas de soucis avec leur fin de mois. L'ex-grand patron de Cascades, qui a pris sa retraite en 2024, s'est vu remettre un chèque de départ de 10 millions \$. ◀

* Titre d'un film paru en 1956.

En explosion devant nos yeux

Shit, shit, shit! Dans sa tente, il faisait sombre. Elle avait dormi combien d'heures? Elle but une gorgée dans sa gourde du Dollorama, l'eau goûtait le plastique. Il était rendu quelle heure? Il y avait des bruits dehors, des cris. Des crécelles comme à l'aréna. Un buzzer électronique, une voix dans un mégaphone, une centaine, au moins, de personnes qui reprenaient en chœur :

AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES! AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES! AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES!

Seigneur, à deux pas de sa tente! Des slogans! Ces nonos-là se dit-elle, s'ils ne se ferment pas la gueule, la police va nous écraser. Où est-ce qu'elle s'en irait? Oh, qu'elle était fatiguée! Elle voulait dormir, elle aurait pu dormir dix heures. Tout le monde criait!

AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES! AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES! AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES!

Quelque part, dans un tiroir mental au nom de Jaymee, persistait cette conviction qu'une nuit, la hache allait lui tomber dessus, ç'allait lui broyer tous les os du corps et personne ne remarquerait. Du grabuge, il y en aurait, ce serait la fin du camp Fred. C'était écrit dans le Ciel. Elle ne se battait plus contre le Ciel, il gagnait tout le temps.

AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES! AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES! AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES!

Le Ciel l'avait plaquée dans cette tente, avec une foule qui grondait de plus en plus fort, comme si une deuxième foule venait d'arriver pour grossir les rangs. On s'applaudissait, on criait pour accueillir les nouveaux venus, comme dans un film de guerre.

Dans *Le Seigneur des Anneaux*, qu'elle avait vu au cinéma avec un client, le client voulait la changer du Mania... Ce n'était pas Steve? Elle avait aimé ces scènes-là, quand les troupes se retrouvaient sur le champ de bataille, levaient leurs épées, leurs boucliers, gueulant pour s'encourager.

AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES! AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES! AN-ANTI! ANTI-CAPITALISTES!

On entendit la police, aucun doute que c'était la police, pas encore les sirènes, mais le fameux BABABAP! des autopatrouilles pour arrêter une auto qui fait de la vitesse. Ils devaient être en train de bloquer la rue. Les manifestants devaient être dans la rue.

Ça commence, pensa Cynthia, ou le dit-elle à voix haute? [...] Nerveuse, elle tremblait, elle avait besoin d'une clope! Pas tout de suite... Elle allait devoir abandonner sa tente. ◀

En explosion devant nos yeux.
Dominique La Salle
XYZ, 2025

Syndicat de Champlain (CSA)
Personnel enseignant et de soutien

Le nouveau budget du gouvernement ne répond pas aux besoins du réseau scolaire. Pendant que certains établissements tombent en ruine, on impose au personnel des compressions et des lois qui compliquent la tâche et limitent leurs droits.

La société québécoise mérite mieux qu'un système d'éducation sous-financé. Restons unis, fiers et solidaires pour défendre notre système scolaire!

In Memoriam

Le 20 mars dernier est décédée notre collaboratrice

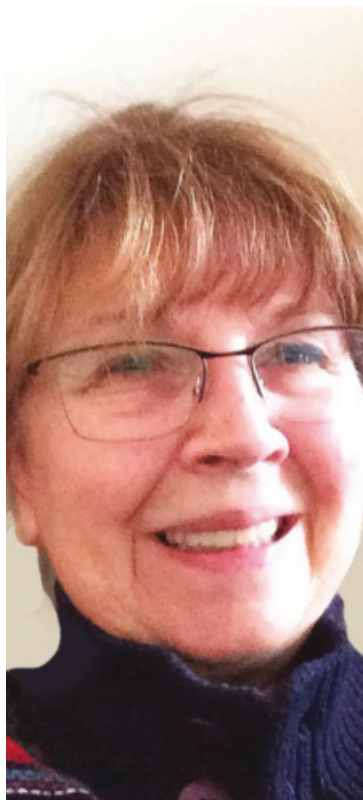
Ginette Leroux (1945-2025)

Pierre Dubuc

Ma compagne depuis 33 ans, Ginette, enseignait à l'éducation aux adultes à l'École Saint-Pascal Baylon. D'une voix posée, accompagnée de gestes gracieux des mains, elle invitait ses étudiants immigrants à s'exprimer en français. Avec doigté et humour, elle atteignait son but. Dans une longue série d'articles dans le magazine « L'alliance » et dans celui de la Centrale des syndicats du Québec, elle présentait ses élèves, leurs pays d'origine, leurs difficultés d'adaptation, leurs succès.

Faire connaître la réalité de ses étudiants étrangers était le côté face; le côté pile, faire connaître la culture québécoise à ses étudiants. Au centre Gédéon-Ouimet, dans Hochelaga, elle invitait dans sa classe Jean-Claude Germain, la romancière Marie-Sissi Labrèche (originaire du quartier), le conteur Jocelyn Bérubé...

Elle a même bâti une série de cours à partir des onze épisodes de la série *Blanche* (la suite des *Filles de Caleb*), en emmenant ses étudiants au musée de



l'Hôtel-Dieu, où se déroulait une partie de l'action. Ils furent encore plus ravis, lorsque la comédienne Pascale Buisnières est venue les rencontrer dans

leur classe : inimaginable dans certains de leurs pays d'origine qu'une vedette de cinéma se présente ainsi dans une humble classe.

Pour Ginette, c'est par l'apprentissage de la langue qu'on intègre les immigrants, mais encore plus par la culture. Pas besoin de commissions d'enquête ou de volumineux rapports pour faire ce constat.

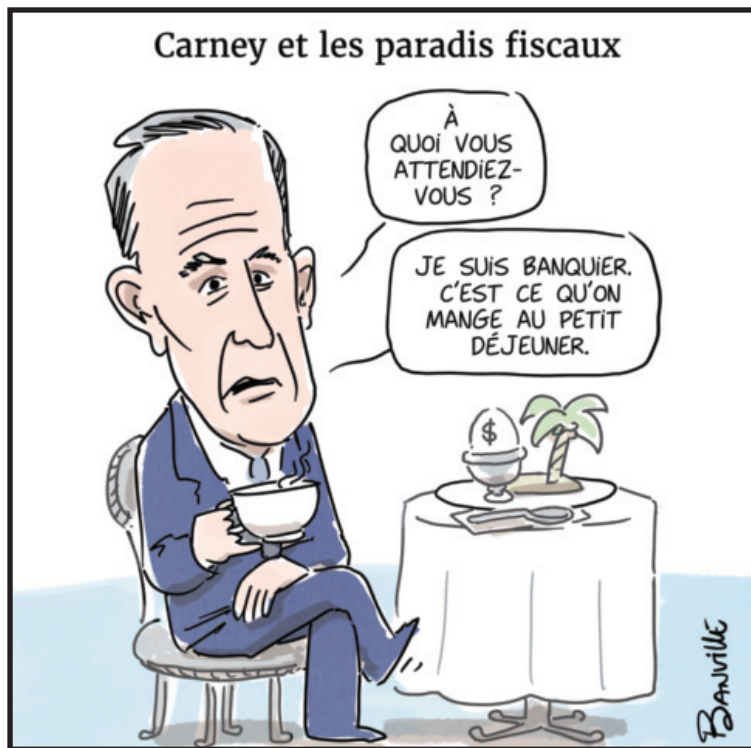
SES AMITIÉS CINÉMATOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

Elle était passionnée de cinéma : le démontrent plus d'une soixantaine d'articles pour *L'aut'journal* : entrevues avec Léa Pool, Jean-Claude Labrecque, Marie-Sissi Labrèche, André Forcier, Anais Barbeau-Lavalette et Camilo Guevara March, le fils du Che, à l'occasion de la présentation d'un film sur son père à Montréal. Le cinéaste Félix Rose a livré ce témoignage à sa mort : « Sa voix unique et son regard éclairé sur le cinéma resteront gravés dans ma mémoire. »

Dans l'intimité de Gaston Miron, Michel Chartrand, Victor Lévy-Beaulieu et bien d'autres, Ginette livra pour le magazine *Châtelaine* une entrevue exclusive faite à Paris d'Anna Gavalda qui a réagi en lui disant qu'elle connaissait mieux son livre qu'elle-même! Mais son article modeste commençait par : « En ces temps mornes d'individualisme, cette écrivaine a su imaginer une histoire qui parle d'amitié, de solidarité et de bonheur. »

Ginette aimait aussi les romans historiques de Micheline Lachance qui lui avait confié : « En revenant du Salon du livre de Trois-Rivières, j'ai trouvé ton bel article dans *L'aut'journal*. Je veux te dire comme il m'a émue. Personne avant toi n'avait encore aussi bien saisi – aussi bien traduit – le défi que représentait pour moi la reconstitution de la chute de la Nouvelle-France, en y intégrant les états d'âme de nos ancêtres. Quelle triste histoire que la nôtre! »

Encouragée à l'écriture par Micheline, son roman *Juliette et les chambres* fut magnifiquement illustré par son fils, Jean-François. Elle y révéla le drame d'avoir perdu sa mère à trois ans et vécu comme un abandon d'avoir été placée par son père chez sa tante, qui tenait une maison de chambre.



EN CONCLUSION

Ce sentiment d'abandon, elle l'a comblé toute sa vie par sa passion des voyages, comme celui accompli sur la Basse-Côte-Nord à bord du *Nordic Express*, le bateau qui alimente les petits villages côtiers de Natashquan à Blanc-Sablon que nous avons découverts ensemble. Compensant l'abandon du Québec par la France, elle y était accueillie par bien des amis (l'amitié, valeur chérie par Ginette, jusqu'à ce qu'elle soit atteinte de la maladie d'Alzheimer) : ses amitiés avec Arlette et Jean-Marc et, de plus d'une cinquantaine d'années, avec l'Alsacienne Marie-Odile et son cher Bernard de Brassac, dans le sud de la France, étaient saluées à son arrivée par un drapeau du Québec à sa fenêtre pour que tout le village sache que la Québécoise était là. Et c'était la fête!

Telle était ma Ginette, notre Ginette, belle, droite, honnête, éprise de justice, fière, battante. Je l'aimais. Elle m'aimait. Nous nous aimions et les dernières épreuves nous ont encore rapprochés, nous ont soudés. Elle disait : une chance que j'ai. Je lui répondais : une chance qu'on s'a. Elle posait tendrement sa main sur mon bras et me souriait. ◀

Un nouveau collaborateur : Donald Cuccioletta



Nous sommes heureux d'accueillir, comme nouveau collaborateur, Donald Cuccioletta. Donald est un écrivain, un historien et un fin analyste de la politique américaine et de la situation internationale. Il s'intéresse plus particulièrement à la Chine, au Moyen-Orient et à l'Europe. Il se préoccupe de l'évolution de la démocratie planétaire.

C'est donc avec un grand plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe de *L'aut'journal*. ◀

 Le billet Michel Rioux 1	 La politique québécoise Sylvain Martin 15
 Les états généraux du syndicalisme Orlan Dorais 3	 Le point d'orgue Olivier Dumas 16
 Les médias Pierre Sormany 4	 La campagne électorale Simon Rainville 17
 La politique américaine Donald Cuccioletta 5	 La culture Pierre Jasmin 18
 Le mouvement syndical international Luc Allaire 6	
 Les régions Marc Nantel 8	
 La page éditoriale Pierre Dubuc 9	
 L'immigration Anne Michèle Meggs 11	

L'AUT' JOURNAL
 Mai 2025 • avec une apostrophe pour apostropher

4270, boul. Saint-Laurent, bureau 204,
 Montréal (Québec) H2W 1Z4

Téléphone : (514) 843-5236
 Internet : info@lautjournal.info

Envoi de publication canadienne
 Numéro de convention : 40050148

2025, Dépôt légal
 Bibliothèque nationale
 ISSN : 0833-8965

Imprimé par les travailleuses et travailleurs
 syndiqués de l'Imprimerie Hebdo-Litho

**EN CETTE JOURNÉE INTERNATIONALE
 DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS,
 LE SEMB SAQ (CSN) SOUHAITE À TOUTES
 ET TOUS UNE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE!**

SOLIDARITÉ • COMBATIVITÉ • DÉMOCRATIE

ABONNEZ-VOUS! Voir page 9

Les états généraux du syndicalisme

Entretien avec Éric Gingras, président de la CSQ

De l'importance du dialogue social

Orian Dorais

Après avoir connu deux décennies de vaches maigres, le mouvement syndical québécois semble reprendre de la vigueur depuis la pandémie. La victoire du Front commun de 2023, qui a réussi à obtenir une convention collective décente, est probablement le meilleur exemple de ce retour en force.

Dans la foulée de ce grand mouvement, plusieurs mobilisations à plus petite échelle ont aussi porté fruit, avec des ententes de principe avantageuses adoptées au municipal, au provincial, ainsi que dans le secteur privé, surtout

dans les domaines de la construction et de l'hôtellerie.

Mais des nuages s'accumulent à l'horizon. Plusieurs membres de la fonction publique et parapublique demeurent sans contrat de travail.

Et si la CAQ est légèrement moins pingre que Parti libéral de Philippe Couillard, qui n'aurait jamais accepté la hausse salariale de 17,4% obtenue par le Front commun, son antisyndicalisme primaire s'exprime avec encore plus d'agressivité.

Alors que son prédécesseur, connu pour sa froideur comptable, agissait avec plus de retenue, François Legault



Éric Gingras

Photo: CSQ

Plus que jamais, il faut se reposer sur la solidarité intersyndicale, qui est très forte. Je peux dire que le lien fort qui unit nos différentes associations fait chaud au cœur. On continue la lutte.

affiche ouvertement son arrogance de gros boss d'entreprise et tente de supprimer toutes les instances démocratiques au sein de l'État. C'est ainsi qu'il a aboli les commissions scolaires (loi 40), saboté la CNESSST (loi 59) et accéléré la centralisation en santé, ainsi qu'en éducation (lois 15 et 23). Son ministre du Travail cherche maintenant à limiter le droit de grève avec le projet de loi 89.

É. G. : Les neuf associations syndicales (CSQ, FTQ, CSN, CSD, APTS, FIQ, FAE, SPGQ, SFPQ) qui participent ont les mêmes objectifs et nous nous sommes entendus sur un protocole. On veut arriver avec des propositions tangibles pour renforcer le syndicalisme, pas juste avec de grandes déclarations de principes.

Face à cette attitude altière du gouvernement, les syndicats proposent un exercice axé sur le dialogue et la coopération pour continuer d'alimenter l'élan positif amorcé depuis quelques années dans le monde du travail. C'est ainsi qu'ont débuté les états généraux sur le syndicalisme, auxquels toutes les grandes organisations sont conviées. Je m'entretiens avec Éric Gingras, président de la CSQ, sur sa participation à cet événement historique.

Tout va être sur la table : notre rapport aux membres, aux gouvernements, à la société civile, notre approche des communications, notre culture organisationnelle, les relations de travail et notre vision de la démocratie syndicale. J'ai pas besoin de vous dire que le monde du travail change à grande vitesse avec les nouvelles technologies et le numérique, qui prend toujours plus de place.

Orian Dorais : En commençant, Éric, est-ce que c'est la CSQ qui a convoqué ces états généraux?

Côté politique, la montée de l'extrême droite était beaucoup moins prononcée, il y a à peine dix ans, il faut le prendre en compte. On a senti un vent de positivisme par rapport à nos actions pendant le Front commun, mais il risque d'y avoir une réaction politique hostile.

Éric Gingras : L'organisation d'états généraux est une tradition bien ancrée dans l'histoire des quatre grandes centrales, depuis maints congrès. Cette fois-ci, il faut donner à César ce qui est à César et souligner que la FTQ a amorcé l'exercice.

O. D. : À ce propos, est-ce que vous allez aborder le projet de loi 89 pendant les états généraux?

Mais dans le passé, nous avons parfois pris cette initiative, la CSN aussi, tout dépendant des éditions. Maintenant que le processus est entamé, toutes les organisations sont très actives pour favoriser le bon déroulement des activités, qui vont s'étaler sur un an et demi.

É. G. : C'est certain. La CSQ, la FTQ et la CSN se sont coordonnées pour déposer des mémoires sur le PL89 en commission parlementaire. Tous arrivaient à la même conclusion : le texte proposé n'est pas nécessaire et risque fortement d'être déclaré inconstitutionnel, car il est contraire à l'arrêt Saskatchewan de la Cour suprême du Canada, qui protège le droit de grève au pays.

O. D. : Et quels sont les objectifs de la CSQ durant tous ces mois de délibérations?

Le ministre Boulet veut se donner les pouvoirs d'encadrer ce droit, en s'arrogeant l'autorité de mettre fin aux conflits de travail qui menaceraient les « services minimums » à la population.

Nous avons consulté des spécialistes en ressources humaines, des experts en relations industrielles qui enseignent à l'université, et ils s'accordent pour dire que le projet de loi ratisse beaucoup trop large. Sa définition des services nécessaires est à ce point vague que le gouvernement peut, au final, intervenir dans une majorité des négociations.

On reconnaît qu'il faut protéger les services essentiels, mais ces derniers sont définis par l'Organisation mondiale du Travail. Est-ce que Jean Boulet en connaît plus que l'ONU? Il semble le croire, car il veut redéfinir et élargir les critères de ce qui compte comme un service essentiel.

Le gouvernement prétend que sa loi va passer le test des tribunaux, parce qu'il se base sur l'article 107 du code du travail fédéral, celui qui a permis de forcer un retour au travail à Postes Canada. Sauf que cet article de loi est aussi attaqué en justice et les experts pensent qu'il va tomber! La loi 89 va le suivre de près et la CAQ ne peut pas l'ignorer.

La CSQ ne proposera pas d'amendements à une législation que nous jugeons illégitime, nous demandons au ministre de la retirer. Nous craignons qu'elle soit adoptée unilatéralement par le gouvernement, sans dialogue social. Le cas échéant, nous allons l'attaquer immédiatement, mais, pendant des années de procédures judiciaires, les syndicats ne pourront plus lutter à armes égales. On y voit un peu la vengeance de la CAQ sur le secteur public après les succès du Front commun.

O. D. : Malgré ces vents contraires, est-ce que vous abordez les états généraux avec confiance?

É. G. : Oui, quand même. On ne sait pas ce que l'avenir nous réserve, avec la CAQ au provincial, ni ce qui nous attendrait avec un Pierre Poilievre au fédéral, ou même avec Mark Carney, dont on ne connaissait que le nom au déclenchement des élections.

Plus que jamais, il faut se reposer sur la solidarité intersyndicale, qui est très forte. Ça fait 25 ans que je m'implique dans différentes instances, dont quatre ans comme président de la CSQ, et je peux dire que le lien fort qui unit nos différentes associations fait chaud au cœur. On continue la lutte.



Les médias

Mark Carney en promoteur des cryptomonnaies

La liberté d'arnaquer et le silence des médias

Pierre Sormany

J'ai peine à croire que je suis le seul à avoir vu apparaître, au moins à deux reprises, sur mon fil d'actualité Facebook, parmi d'autres déclarations du premier ministre Mark Carney, cette annonce d'une solution innovatrice pour protéger les épargnes des Canadiens, face aux menaces de Donald Trump.

En cliquant pour en savoir plus, j'ai appris que Carney allait proposer aux Canadiens d'investir dans un fonds spécial de la Banque du Canada dans les cryptomonnaies. Connaissant la position très critique de l'ancien gouverneur des banques centrales du Canada et du Royaume-Uni face à ce mirage monétaire, j'ai aussitôt reconnu le ton des annonces qui ont associé l'animatrice Marie-Claude Barrette et plusieurs autres vedettes québécoises à ces monnaies spéculatives, et ont entraîné des centaines de Québécois et de Québécoises à confier leurs économies à des arnaqueurs.

Mais utiliser en mode *Deep Fake* l'image du premier ministre pour mousser cette fraude, c'est tirer fort sur le bouchon!

LA RESPONSABILITÉ LÉGALE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Cela m'a conduit à deux réflexions sur la présente campagne électorale fédérale, et sur les limites de la couverture des médias.

Première réflexion : comment est-ce possible que nos législateurs laissent les réseaux sociaux être impunément complices de ce genre d'arnaque? La réponse vient d'une erreur historique. Quand les réseaux sociaux ont fait leur apparition, il fallait décider s'il s'agissait de « médias » que nos lois tiennent responsables des contenus qu'ils diffusent, ou de simples « supports », comme un tableau noir dont le fournisseur ne peut être tenu responsable des messages qui y seront inscrits par des tiers.

Pour ne pas nuire à l'émergence des nouveaux services Web, les législateurs de presque tous les pays ont opté pour la version « support ». Cela dispensait Facebook, Twitter et les autres de devoir vérifier chaque publication.

Mais quand les réseaux sociaux utilisent des algorithmes privés pour favoriser certains contenus, et surtout quand ils acceptent de diffuser des publicités qu'ils savent mensongères, ils exercent alors un choix conscient. Le mensonge du « support passif » ne tient plus. Ce sont des médias. Et ils sont activement complices d'une fraude.

Il suffirait pourtant d'un seul projet de loi, quelques lignes à peine, pour rendre Facebook et X légalement responsables des arnaques qu'ils contribuent à diffuser. Mais aucun chef de parti n'en a parlé en campagne. Et aucun journaliste, à ma connaissance, ne les a questionnés là-dessus.



Alors que les Canadiens acceptent de boycotter les laitues, les céleris ou les oranges américains, pas question de les priver de Netflix. Ni même de leur demander de payer 25 % de plus pour ce service.

Je pense en particulier à Pierre Poilievre, qui s'est opposé, au nom de la sacro-sainte liberté, à toutes les initiatives du gouvernement libéral visant à mieux encadrer le Web. Rien à ce sujet, dans le spécial *Cinq chefs, une élection* du 3 avril dernier, à Radio-Canada.

La réalité, c'est que tout le monde craint de s'attaquer aux géants du Web, de peur qu'ils s'excluent du Canada pour ne pas avoir à assumer cette responsabilité légale. Les électeurs leur pardonneraient-ils si on les privait de leur drogue électronique?

Il est vrai que les Canadiens (moi y compris) sont présentement prison-

niers du réseau Facebook parce que tous leurs proches s'y trouvent.

Mais des groupes travaillent déjà au développement de réseaux sociaux ouverts, dont les usagers contrôleraient l'algorithme. Aucun parti ne s'est engagé à aider l'émergence d'une telle solution, pour laquelle le financement public serait somme toute modeste.

DES RÉSEAUX EXEMPTÉS DE TARIFS DOUANIERS

Cela m'amène à ma seconde réflexion. Le premier ministre nous parle presque chaque jour de la menace que représente Donald Trump pour notre identité et notre culture. Avec un drapeau canadien derrière, cela devient presque convaincant. Mais le kidnapping de cette culture par les géants du Web n'a jamais été évoqué en campagne.

Pourquoi les « barbares numériques » qui choisissent de bloquer sur leur réseau canadien l'information rigoureuse des médias au profit des *fake news* pour la seule raison qu'ils ne veulent pas se plier à nos lois (Facebook), qui cherchent partout dans le monde à influencer directement – et illégalement – les électeurs au profit de la droite (X), qui nous imposent un contenu culturel américain ou international où les productions d'ici ne sont pas mises en valeur (Netflix, Amazon Prime, Disney), pourquoi n'ont-ils pas été inclus dans les produits et services soumis à des tarifs douaniers en riposte aux attaques commerciales américaines?

Après tout, quand un Canadien s'abonne à Netflix, il achète un service américain. Même chose quand une entreprise achète de la pub sur Facebook. Pourquoi ces « importations » ne sont-elles pas soumises à des droits de douane?

La raison est simple : quand Justin Trudeau avait vaguement envisagé de contraindre les distributeurs étrangers à

participer au financement de la culture, selon les mêmes règles auxquelles étaient soumises les entreprises canadiennes, les conservateurs s'étaient empressés de dénoncer cette « taxe Netflix ».

Justin avait aussitôt reculé, et promis qu'il ne le ferait jamais. Depuis, le sujet est tabou. Alors que les Canadiens acceptent de boycotter les laitues, les céleris ou les oranges américains, pas question de les priver de Netflix. Ni même de leur demander de payer 25 % de plus pour ce service.

POILIEVRE ET LES CRYPTOS

J'ai commencé ce texte en parlant d'une fraude fondée sur les cryptomonnaies. Cela me rappelle que Pierre Poilievre a déjà enregistré une longue vidéo faisant l'apologie de cette technologie; il promettait de congédier le gouverneur de la banque centrale, avec pour objectif de libérer nos épargnes du joug étatique.

Petit rappel ici : ces monnaies virtuelles n'ont que deux avantages. Elles sont fondées sur la rareté qui les rend dépendantes des règles de l'offre et de la demande et de la spéculation. Et elles permettent d'effectuer des transactions sans laisser de traces, ce qui facilite le blanchiment de l'argent et l'évasion fiscale. Bref, c'est l'outil parfait pour les bandits.

Pourquoi, lors du face-à-face de Radio-Canada, personne n'a posé de question à M. Poilievre sur sa dangereuse dérive crypto? Comme si toutes les dérives antérieures du chef conservateur étaient effacées depuis que le criminel-élu-président s'était assis sur son trône de Washington. Mais les programmes des deux grands partis ne diffèrent pas beaucoup sur ce point. Pourrait-on sortir des « cassettes » infiniment redondantes du chef conservateur pour parler de choses beaucoup plus inquiétantes? ◀

1^{er} mai : Journée internationale des travailleuses et des travailleurs

Plus que jamais, il nous incombe de défendre les droits des travailleuses et travailleurs, l'équité et la justice économique. C'est maintenant une évidence : nos droits et notre qualité de vie sont attaqués de toute part par la privatisation croissante de nos services publics, l'augmentation vertigineuse du coût de la vie et les attaques de l'extrême droite.

Se souvenir et s'unir

La Journée internationale des travailleuses et travailleurs commémore le massacre de Haymarket Square, à Chicago, en 1886. Cette page sombre de notre histoire est désormais un symbole de la répression orchestrée par les autorités patronales et politiques, mais avant tout, elle incarne la combativité des militants ouvriers. Chaque année, le 429 (SCFP) souligne la Journée internationale des travailleuses et travailleurs, en solidarité avec les millions de personnes à travers le monde qui luttent contre l'exploitation, défendent le droit de se syndiquer et exigent des conditions de travail dignes et sécuritaires. C'est l'occasion de se rappeler les grandes victoires remportées grâce au militantisme et à la solidarité des travailleuses et travailleurs. Mais ne nous laissons pas, le combat doit continuer d'être mené ici même, sans relâche.

Le 429 vous invite à participer en grand nombre à cette mobilisation mondiale et aux manifestations dans votre région. La solidarité internationale est notre meilleure arme dans la lutte pour les droits des travailleuses et travailleurs. Rappelons-nous ce qui nous unit plutôt que ce qui nous divise!

L'équipe syndicale du 429

sfmm429.qc.ca



Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal – SCFP



La politique américaine

Faire des États-Unis la puissance impériale planétaire

Le but de Donald Trump

Donald Guccioletta Ph.D.

L'anti-intellectualisme, qui existe depuis longtemps aux États-Unis, s'explique en partie par la glorification de « l'homme commun » : le col bleu ou l'agriculteur, le patriote américain de tous les jours, qui travaille d'arrache-pied pour subvenir aux besoins de sa famille sans jamais se mêler de ce qui ne le regarde pas. C'est la pierre angulaire du mythe américain. Soyons pragmatiques, rejetons les débats inutiles, avançons les néo-conservateurs américains.

L'ANTI-INTELLECTUALISME,
SOURCE DU POPULISME
D'EXTRÊME DROITE

Les républicains et les populistes d'extrême droite, imprégnés du néo-conservatisme, ont rapidement sombré dans la justification de l'ignorance, les accusations infondées et les attaques personnelles afin de galvaniser le ressentiment de la classe moyenne et des couches populaires américaines. Le « Make America Great Again » de Donald Trump incarne cette pratique politique spectaculaire, qui débouche sur ce que Pier Paolo Pasolini appelait le « lieu vide du pouvoir ».

Le discours des ténors du populisme d'extrême droite, comme Donald Trump, trouve justement écho chez ces démunis et ceux qui n'ont pas terminé leurs études. Ceux et celles ayant un diplôme d'enseignement secondaire ou inférieur ont été les premiers à perdre leur emploi, puis leur domicile. C'est ce qui a fait que ces Américains ont appuyé Trump à la présidentielle. Donald Trump est l'incarnation même de cette ignorance décomplexée, qui se justifie par la réussite entrepreneuriale. Tout comme les populistes d'extrême droite, Trump clame haut et fort sa méfiance à l'égard des « grandes idées politiques » et de l'opinion des experts.

L'anti-intellectualisme, la servilité devant l'ignorance (*Dumb and Dumber*), l'abaissement de la culture et de l'éducation appartiennent à la logique de la domination spectaculaire. Vivre quotidiennement dans cette réalité engendre une propension à vouloir simplifier le monde, à réduire les phénomènes sociaux à leurs plus simples explications, et à soutenir des leaders politiques – Donald Trump – qui obtiennent du succès en développant une rhétorique accusatrice, qui galvanise le ressentiment des laissés-pour-compte, ceux qui n'ont pas les moyens nécessaires pour débusquer les mensonges de ces *showmen*, qui souhaitent prendre le pouvoir sur le dos de leur ignorance.

Selon le regretté historien Christopher Lasch, l'illusion créée par Donald Trump et ses semblables autour du monde est essentielle pour

que le populisme de l'extrême droite puisse survivre et trouver des appuis dans la population. À long terme, cette transformation de la culture américaine risque d'engendrer une mythologie de l'ignorance réactionnaire et autoritaire.

En somme, l'homme blanc des États-Unis devient dépossédé, sans conscience du rêve américain. La crise a fourni aux bonzes du populisme de l'extrême droite les armes nécessaires pour accuser l'État, les élites culturelles et politiques, les syndicats et les spéculateurs de Wall Street (les véritables fau-tifs) d'être les principaux responsables de cette crise. Ainsi, Donald Trump, le 47^e président des États-Unis, en est l'incarnation nécessaire.

LA MÉFIANCE
ET LA PEUR DE L'AUTRE

Depuis ses origines, la nation américaine est composée d'immigrants, un *melting pot* comme on l'a souvent dit. Les suprématistes blancs prétendent que l'Amérique est un pays qui leur est strictement réservé, tout en oubliant volontairement le génocide des communautés autochtones.

Même si les immigrants illégaux contribuent énormément à l'industrie agricole américaine, une large part de la population blanche des États-Unis les considère comme des indésirables. On assiste présentement au retour d'un certain isolationnisme, en matière d'immigration. Comme l'affirme le néo-conservatisme : « Il y a suffisamment de Latino-Américains. Ils envahissent nos villes, ils commettent des crimes. Les juges doivent désormais parler en espagnol. L'immigration des Latino-Américains fait grimper le taux de criminalité dans les États à proximité de la frontière mexicaine. »

Selon Donald Trump, « le Mexique nous envoie ses voleurs, ses violeurs, ses meurtriers et les pourvoyeurs de drogue, en plus de nous forcer à continuer la construction d'un mur sur la frontière du Mexique et à contraindre la police à arrêter les centaines d'illégaux qui traversent la frontière mexicaine vers les États-Unis tous les jours ».

Mais ce que Trump oublie de nous dire, c'est, en fait, le marché domestique américain qui réclame cette drogue. Il oublie aussi d'augmenter les subventions pour construire les milliers d'hôpitaux nécessaires pour sauver ces toxicomanes, qui sont des citoyens des États-Unis. Pour Trump, tout ceci est toujours la faute des autres!

Encore une fois, les populistes néo-conservateurs pratiquent une politique expéditive, qui ne tient pas compte de la réalité géopolitique complexe dans laquelle les États-Unis sont un joueur parmi d'autres, aussi puissants soient-ils. La domination des États-Unis s'explique grâce à une politique du tac au



Photo : CEEFITZ

La domination des États-Unis s'explique grâce à une politique du tac au tac, mais surtout par un appareil militaire prêt à dominer le monde.

tac, mais surtout par un appareil militaire prêt à dominer le monde.

Voici donc un autre paradoxe de ces néo-conservateurs dans leur critique de la politique étrangère actuelle des États-Unis : d'un côté, ils souhaitent un retour à l'isolationnisme économique; de l'autre, ils veulent une présence militaire accrue et coercitive dans les régions stratégiques dans le monde. Il faut rétablir l'hégémonie américaine, tout en restant chez soi. Comme l'affirme Donald Trump dans ses allocutions : « Je construirai une armée si grosse, si forte que personne ne viendrait intervenir contre nous. »

Nous allons surveiller, nous dit Donald Trump, le Canada, le Groenland, le Mexique, l'Amérique du Sud, les Caraïbes, et le canal du Panama, qui sont, dans les faits, la propriété des États-Unis. Comme il l'a dit maintes fois : « Make America Great Again », c'est-à-dire que les États-Unis doivent redevenir le pays hégémonique qu'ils ont été par le passé.

AFFIRMER L'EMPRISE
DES ÉTATS-UNIS SUR LE MONDE

Au cours de la dernière décennie, en faisant référence aux régimes autoritaires et aux populistes extrêmes, comme la présidence de Trump, plusieurs se sont demandés s'il existait une certaine tendance ou un mouvement comparable au fascisme dans le contexte actuel aux États-Unis. Nous sommes en effet témoins, depuis quelques années, de cette montée du fascisme en Europe avec la présence de Giorgia Meloni en Italie, Viktor Orbán en Hongrie.

Certes, Trump a utilisé ses pouvoirs pour soutenir les éléments d'extrême droite, les aider à rejoindre des publics, ouvrir des canaux de sympathie, et même normaliser leurs objectifs et leur violence (Charlottesville), pour créer un environnement favorable à leur progression. Trump a ainsi transformé un potentiel fasciste de masse en un projet politique, qui a permis à ces éléments fascistes de se coaguler.

Trump incarne aussi une avancée, non pas pour le Parti républicain, mais pour le processus du fascisme. Même en Europe, il cible clairement les élé-

ments dont il a besoin pour renforcer sa politique sur la scène européenne.

N'oublions pas la rencontre avec Zelinsky à la Maison-Blanche pour échanger sur la question de la guerre en Ukraine. Certes, c'était une catastrophe, mais ensuite, Trump a discuté avec Zelinsky de l'exploitation des terres rares en Ukraine ainsi que des usines qui se trouvent à proximité. Il cherchait à arriver à un possible accord clair entre les deux chefs d'État. Il ne faut pas oublier, non plus, l'importance pour Trump, d'une entente qui serait basée sur l'idée de mettre fin à la guerre, et développer l'exploitation continue des terres rares.

Similairement, à travers sa récente entente avec la Russie, Trump veut surtout mettre fin à la guerre avec Vladimir Poutine, afin d'être capable de contrôler le développement de l'exploitation du gaz naturel et du pétrole, indépendamment de la présence du fascisme au sein du gouvernement russe.

Le renforcement du lien entre Benyamin Netanyahu et les États-Unis – initié par l'aide sous la forme de milliards de dollars par l'ex-président Joe Biden et maintenu par l'administration Trump – solidifie davantage cette alliance entre Israël et les États-Unis, et entre Trump et son ami de longue date. Si nous ajoutons à cela le maintien d'une opposition farouche contre l'Iran, et d'une intervention soutenue contre les Houthis, Trump s'est ainsi désormais placé stratégiquement et fermement au centre du Moyen-Orient.

Cette situation au Moyen-Orient donnerait à Trump les moyens d'être en position de force dans le cas d'une éventuelle Troisième Guerre mondiale, et donc de signifier au reste du monde la puissance impérialiste américaine sur la planète. L'anti-intellectualisme et le néo-conservatisme forment désormais une seule et unique unité idéologique qui vise à créer une Amérique unie sous un Donald Trump qui contrôle l'ensemble de l'empire de type impérial de l'Amérique et qui assurera aux États-Unis le contrôle de la planète. ◀

Le fascisme

Le fascisme est né officiellement à Milan, le 23 mars 1919. Ce jour-là, une centaine de personnes se sont réunies dans une salle donnant sur la piazza San Sepolcro pour déclarer la guerre au socialisme qui entravait la marche du nationalisme. Le mouvement de Mussolini voyait le jour. Sa raison d'être : le combat. Son mythe : la grandeur de la nation, personnifiée par le charismatique Duce, éprouvée surtout dans la haine de ses ennemis.

Qui sont les fascistes? Que sont-ils? Que veulent-ils? Ces questions, Mussolini les trouve oiseuses. Qui sommes-nous? Une force nouvelle, insolite, un anti-parti qui fait de l'antipolitique. Le nazisme ne parlait pas un autre langage quand il prétendait incarner une force antisystème, et raciste. L'action avant tout. La doctrine suivra.

La recherche de l'identité du fasciste s'arrête à peu près là. Son idéologie procède de l'émotion plus que de la réflexion. De la réaction, autrement dit. Sa vérité loge tout entière dans sa capacité à se mettre en mouvement, à développer sa puissance, à dominer les autres. C'est pourquoi les fascistes ajustent leurs positions politiques aux circonstances, ce qui leur confère la capacité inouïe d'affirmer avec force et conviction tout et son contraire. Les fascistes ne promettent rien et tiendront toujours leurs promesses. C'est magique.



En conséquence, si on veut savoir ce qu'est le fascisme, il faut le vivre, et ceux qui ne le vivent pas sont condamnés à ignorer ce qu'il est. Ce n'est pas une idée, c'est une activité et un ressentiment. Alors, bien sûr, la question de la possibilité de son existence est pour le moins épineuse.

[...]
Le fascisme est une « confusion structurée », résumait l'écrivain Umberto Eco, qui a vécu sa jeunesse sous le régime de Mussolini. Il se déploie toujours en troublant l'intelligence commune, en répandant systématiquement le chaos dans la société. Moins on y voit clair, plus il prospère.

La violence verbale est le moyen par excellence pour semer cette confusion dans l'esprit public. Le torrent de paroles plus ou moins incohérentes qui tient lieu de discours aux personnalités de la droite radicale, cette accumulation d'affirmations péremptives, d'images rabattues et de clichés, dont le seul mérite est de toujours couler dans la même direction, cause des torts irréparables à la société. Si on suit le courant de cette flotte, on a l'impression qu'elle a un sens, mais si on s'y arrête, on se rend compte qu'elle en est dépourvue. À terme, elle nous rendra fous. ◀

Devenir fasciste. Ma thérapie de conversion.
Mark Fortier
LUX, 2025

Le mouvement syndical international

Un reportage de notre collaborateur

Syndicaliste au Bénin, pas une sinécure

Luc Allaire

Les attaques contre le mouvement syndical se multiplient à travers le monde depuis quelques années. Lors de son premier mandat comme président, Donald Trump avait nommé des juges conservateurs à la Cour suprême des États-Unis, qui a rendu une décision le 27 juin 2018, dans la cause *Janus vs AFSCME*, afin que les travailleurs du secteur public ne soient plus requis de payer de cotisations syndicales. Ce qui a eu des conséquences énormes sur les syndicats américains du secteur public.

Ces attaques antisyndicales se poursuivent aux États-Unis, mais aussi dans de nombreux pays, comme l'Argentine sous le gouvernement de Javier Milei, l'Italie sous Giorgia Meloni, et même au Québec, où la CAQ tente de faire adopter le projet de loi 89, qui prétend viser à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève ou de lock-out.

On constate aussi cette tendance dans de nombreux pays africains, dont le Bénin où je travaille comme coopérant volontaire depuis la mi-février.

Quand on arrive au Bénin, on a l'impression que la situation économique va bien. Partout où l'on va, on remarque beaucoup de travaux pour améliorer les infrastructures, et de la construction immobilière et commer-

ciale. La situation politique est stable, marquée par des alternances démocratiques successives. La croissance économique est restée forte en 2024, dépassant les 6%. L'inflation est faible à 1%, et il y a une réduction graduelle du déficit budgétaire.

Cependant, pour attirer les investissements étrangers et attirer les touristes, le président, Patrice Talon, au pouvoir depuis 2016, mise sur des lois du travail antisyndicales afin de limiter le droit de grève et réduire la présence syndicale.

Ainsi, la loi prévoit que les syndicats ont le droit de faire un maximum de deux jours de grève par mois, avec une limite de sept jours de grève par semestre et dix jours de grève par année.

Ces mesures vont à l'encontre des conventions de l'Organisation internationale du Travail. Des interventions ont été menées auprès de l'OIT par les syndicats béninois affiliés à la Confédération syndicale internationale (CSI), mais le gouvernement béninois maintient ses politiques.

De plus, la nouvelle loi sur l'embauche prévoit que les entreprises ne peuvent plus proposer de contrats de travail à durée indéterminée. Tous les emplois sont régis par des contrats de travail à durée déterminée renouvelables.

Par conséquent, si un travailleur est perçu comme un militant syndical, l'employeur peut décider de ne pas



Les infrastructures scolaires ne sont pas entretenues dans beaucoup d'endroits. Les classes pléthoriques ne sont pas un phénomène nouveau au Bénin.

l'Enseignement secondaire de la Formation professionnelle embauchent ce qu'ils appellent des Aspirants au métier d'enseignant (AME).

Ces AME ne sont pas considérés comme des fonctionnaires; ils n'ont aucune sécurité d'emploi et leur salaire est moindre que celui des enseignants réguliers. Cette situation accentue énormément la pénurie d'enseignantes et d'enseignants dans ce pays.

Les infrastructures scolaires ne sont pas entretenues dans beaucoup d'endroits. Les classes pléthoriques ne sont pas un phénomène nouveau au Bénin, étant donné que le sous-financement du réseau de l'éducation ne date pas du mandat du président actuel.

Certaines personnes affirment que l'arrivée des AME aurait permis de réduire quelque peu le nombre d'élèves par classe. Mais force est de constater que, dans certaines écoles maternelles, on peut retrouver 65 élèves de 4 ou 5 ans dans une classe avec une seule enseignante.

À ce sujet, le ministère ne considère plus l'éducation à la petite enfance comme une priorité. Ce qui entraîne un sous-investissement important dans les écoles maternelles publiques du pays. Ce sous-investissement est encouragé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), qui a dit au ministère de l'Enseignement maternel et primaire de prioriser ses investissements à l'école primaire et de laisser le secteur de la petite enfance au secteur privé.

Dans un tel contexte, il n'est pas surprenant de constater une multiplication des écoles privées dans tout le pays, de la maternelle à l'université. Si certaines de ces écoles ont un bon statut, comme les lycées français, la majorité des écoles privées sont la propriété d'hommes d'affaires, dont de nombreux politiciens, qui ne voient dans ces écoles qu'une occasion d'affaires.

L'IMPORTANCE DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Quelques organisations syndicales européennes et canadiennes ont développé des projets de coopération avec des syndicats béninois, dont la Confédération syndicale internationale, qui appuie des centrales syndicales.

Dans le réseau de l'éducation, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants (FCE) ont des projets actifs qui aident les syndicats affiliés à l'Internationale de l'Éducation à renforcer leurs capacités. Ce qui a permis à ces syndicats de remporter les élections professionnelles du secteur de l'éducation et d'être ainsi représentés à la Commission administrative paritaire, une instance de dialogue social du réseau de l'éducation. ◀

renouveler son contrat de travail, le travailleur perd alors son emploi. Il n'a aucun recours et, dans le meilleur des cas, il aura droit à un dédommagement maximal représentant neuf mois de travail, et ce, même s'il a 30 ans d'ancienneté.

Les syndicalistes notent aussi une augmentation de la violence à caractère sexuel de la part des patrons dans le secteur privé. Si une femme refuse les avances de son employeur, son contrat de travail n'est pas renouvelé, tout simplement, et ce, malgré les textes disponibles pour protéger les femmes.

Le président Patrice Talon a aussi refusé de rétablir le prélèvement des cotisations syndicales à la source, qui avait été aboli, il y a plusieurs années. Cela a eu, il va sans dire, un impact

important sur les ressources financières des syndicats.

En outre, toutes les actions militantes syndicales, incluant les rassemblements, les manifestations ou les *sit-in*, sont interdites. Les syndicalistes qui décident de tenir de telles actions peuvent être poursuivis en justice et passibles d'emprisonnement.

Dans ces circonstances, vous comprendrez que tous les témoignages que j'ai recueillis pour ce reportage l'ont été sous le couvert de l'anonymat, car les mesures de représailles peuvent être très importantes si un dirigeant syndical s'exprime publiquement.

RAPPEL HISTORIQUE

L'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin (UNSTB) est la plus vieille centrale syndicale. Elle a été créée en 1974. Jusqu'en 1990, elle était la seule confédération syndicale autorisée sous la conduite du Parti de la révolution populaire du Bénin.

Avec l'implosion de l'URSS en 1990, le libéralisme démocratique s'est installé dans ce pays d'Afrique de l'Ouest. De nombreux partis politiques ont été créés, et de nombreuses organisations syndicales ont vu le jour. Cette démocratisation a été perçue positivement, mais il y a eu un envers à cette médaille.

Plusieurs partis politiques ont contribué à la création de syndicats, divisant et affaiblissant ainsi le mouvement syndical. D'autant plus que le principal organisme de dialogue syndical au niveau gouvernemental a été dissous, il y a quelques années.

UN SOUS-INVESTISSEMENT EN ÉDUCATION

Si le gouvernement béninois investit beaucoup d'argent dans les infrastructures du pays, ce n'est pas le cas en éducation et dans le secteur social. Depuis 2016, il n'y a eu aucune embauche d'enseignants permanents. Le ministère de l'Enseignement maternel et primaire et celui de

Toujours debout contre l'austérité

1^{er} mai
Journée internationale des travailleuses et des travailleurs





Fédération du personnel de soutien scolaire (CSQ)

Appel au boycott d'Amazon

Entrevue avec André-Philippe Doré, co-porte-parole de la campagne

Semaine de mobilisation contre Amazon

Orian Dorais

Durant ses années au pouvoir, la CAQ a plusieurs fois fait la démonstration de son génie économique en finançant des projets aussi rentables qu'essentiels pour le Québec. Les investissements dans les maisons des aînés (2,8 milliards \$ au minimum), pour Northvolt (710 millions \$), SAAQclic (1,1 milliard \$), les Espaces Bleus (124 millions \$) et TéléSAT (475 millions \$) sont autant de preuves du flair infaillible de François Legault, comptable agréé. « Think big 'stie! » Cette célèbre phrase de Bob Gratton – qui a probablement écrit le programme économique du gouvernement – guide notre premier ministre dans toutes ses décisions.

Son coup de poker le plus ingénieux restera probablement sa décision d'encourager l'établissement du géant Amazon au Québec. Malgré les conséquences négatives pour nos PME, malgré le gaspillage et la pollution occasionnés par la multinationale, malgré les conditions de travail déplorables dans les entrepôts de la compagnie, Legault a persisté à soutenir Amazon à coups de centaines de millions de dollars publics.

Puis, du jour au lendemain, Amazon a décidé de cesser ses opérations au Québec. Oups. La syndicalisation d'un site – un seul! – était déjà trop pour l'immonde Jeff Bezos.

Avec ce départ, c'est un autre « grand projet » de la CAQ qui part en fumée. Aucune des « réalisations » de Legault ne s'inscrira dans la durée. Et,



Notre campagne a des demandes très simples : que tous les paliers de gouvernements cessent d'utiliser les services d'Amazon le plus vite possible.

malgré tout, son gouvernement demeure inféodé à Amazon! Mais, dans la société civile, la résistance s'organise, notamment avec la campagne « Ici, on boycott Amazon ». Je m'entretiens avec André-Philippe Doré, co-porte-parole de cette campagne.

Orian Dorais : D'aucuns diraient qu'il y avait déjà plusieurs raisons de boycotter Amazon avant son départ. Pourrais-tu nous décrire ses pratiques au Québec?

André-Philippe Doré : Cette compagnie-là, fondamentalement, est dirigée par des exploiters, donc c'est partout pareil. À partir de 2019, quand les premières installations ont ouvert dans le Grand Montréal, on a vite vu les méthodes de Bezos : propagande anti-syndicale, taux de blessures élevé, cadence intenable, peu d'avantages sociaux, salaires moyens, à 20, 21 \$ l'heure, alors que les profits sont monstrueux, et exploitation d'une main-d'œuvre migrante vulnérable.

Les gens ne parlant ni français, ni anglais, en situation irrégulière, étaient particulièrement ciblés par les recruteurs, car il était plus difficile de les informer de leurs droits.

Mais la pratique la plus troublante d'Amazon est la surveillance excessive du personnel. Dans les entrepôts du Québec, j'ai entendu des histoires qui font froid dans le dos. Il y avait des caméras de surveillance partout et la performance des employés était évaluée en temps réel par des algorithmes alertés du moindre ralentissement.

Toute absence ou baisse de cadence était notée par le logiciel et affectait le « pointage » individuel des gens. À terme, un pointage trop bas pouvait mener à des sanctions ou même à des licenciements. Le service des ressources humaines suivait les directives de l'algorithme. En gros, c'était le robot qui décidait comment devaient être gérés les entrepôts. C'est un usage dangereux de l'intelligence artificielle.

O. D. : Amazon a aussi bénéficié des largesses de nos gouvernements...

A.-P. D. : C'est certain. Le gouvernement du Québec a payé plus de 170 millions de dollars à Amazon dans

le cadre de multiples partenariats. Plusieurs ministères utilisaient, et continuent d'utiliser, ses services infonographiques.

Hydro-Québec a aussi consenti des tarifs très avantageux à la compagnie, notamment pour son centre de données à Varennes. Début 2024, la Caisse de dépôt détenait environ 1,1 milliard de dollars en actions d'Amazon. Et il ne faut pas oublier que le gouvernement a « dézonné » plusieurs terres agricoles pour permettre la construction des entrepôts. Ce n'est pas un investissement direct, mais c'est de la dilapidation de nos ressources pour une des multinationales les plus prospères au monde.

Les municipalités du Québec ont aussi été de bonnes clientes d'Amazon, tout comme le fédéral. Ottawa a payé 145 millions \$ à la compagnie dans les dernières années! Je mentionne que le principal sous-traitant d'Amazon au Québec est Intelcom, une entreprise dont le PDG est Jean-Sébastien Joly, le frère de Mélanie Joly. Mais je suis certain que ça n'a rien à voir avec l'excellente relation d'affaires entre Amazon et le gouvernement du Canada.

Notre campagne a des demandes très simples à ce sujet : que tous les paliers de gouvernements cessent d'utiliser les services d'Amazon le plus vite possible – incluant la CDPQ, qui n'a pas l'intention de se défaire de ses actifs problématiques – et que la compagnie rembourse les investissements effectués par le Trésor public.

O. D. : Malgré la servilité de nos dirigeants, Bezos a quand même décidé de punir le Québec, trop syndicaliste...

A.-P. D. : La compagnie a souvent essayé de bloquer les avancées syndicales. Au début, elle ignorait le syndicat et tentait de faire peur aux employés pour les empêcher de le rejoindre. En 2024, quand le Tribunal administratif du Travail (TAT) a accredité le syndicat à Laval, Amazon a tenté deux recours devant le TAT pour faire invalider cette décision et a été débouté deux fois.

Ensuite, pendant des mois, la partie patronale a refusé de négocier une convention décente avec le syndicat, si bien qu'il a fallu en appeler à l'arbitrage.

Avant même que l'arbitre ne puisse faire quoi que ce soit, le couperet est tombé. La fermeture sauvage des sept sites. On dénombre au moins 4 650 pertes d'emplois. Les postes dans les bureaux, dans les entrepôts, à la livraison, à la maintenance et à la sécurité ont tous été touchés, personne n'a été épargné. La volonté manifeste est d'écraser tout effort de syndicalisation dans l'empire de Bezos.

O. D. : Comment s'est déroulée la mobilisation depuis cette décision scélérate?

A.-P. D. : Très bien! Le soir même de l'annonce des fermetures, nous avons lancé le mouvement de boycott. Les responsables de notre campagne viennent souvent du syndicat de Laval et/ou du groupe militant Alliance ouvrière. Très vite, des associations étudiantes, conseils régionaux de la CSN et de la FTQ, puis des syndicats nous ont appuyés.

Nous voulons lutter contre Amazon, d'abord parce que c'est la bonne chose à faire, je pense qu'on a assez dit à quel point cette multinationale-là est nocive, mais aussi pour décourager d'autres de suivre son exemple. Il ne faut pas que des entreprises – québécoises ou étrangères – commencent à s'imaginer que de quitter le Québec pour lutter contre la syndicalisation va être une action sans conséquences. Toutes les compagnies qui font ça devront s'attendre à des boycotts et à des pertes.

Nos appels à la résistance ont été bien reçus par la société civile, de plus en plus de gens suppriment leur compte Amazon. Certaines villes sont aussi embarquées dans le mouvement et boycottent complètement la compagnie, certains arrondissements de Montréal le font partiellement.

Dans les derniers mois, notre organisation a mené plusieurs actions militantes : distribution de tracts (on estime en avoir passé au moins 100 000), affichage un peu partout, notamment dans les transports en commun à Montréal, campagnes de sensibilisations sur les réseaux sociaux et manifestations. On a aussi tenté des gestes plus belligérants, comme occuper les bureaux d'Intelcom à Anjou et bloquer ses entrepôts dans plusieurs villes.

Et nous avons aussi ciblé le ministre du Travail, Jean Boulet, notamment en perturbant une de ses conférences dans la luxueuse salle de gala du Château Frontenac. On considère que le gouvernement du Québec doit en faire plus pour se séparer d'Amazon. Et on continue d'augmenter la pression.

Dans la semaine du 27 avril au 3 mai, on prévoit une perturbation par jour, minimum. Je peux déjà t'annoncer qu'on va avoir un gros contingent pour la manif du 1^{er} mai, mais, bien entendu, je ne peux pas t'annoncer d'avance nos autres actions. Attendez-vous à bien des surprises. ◀

PL 89

PROJET DE LOI 89

UNE BOMBE ANTISYNDICALE

QUI VIENT RESTREINDRE le droit fondamental des travailleuses et des travailleurs de faire la grève

Les régions

De nouvelles réglementations beaucoup moins restrictives

Les tarifs et la crise environnementale minière

Marc Nantel

Le contexte géopolitique engendré par l'administration américaine affectera notre économie pour au moins une décennie. C'est l'occasion rêvée pour nos élus d'apporter des changements aux réglementations en vigueur.

« Le monde a changé et il faut réagir. » Voilà la phrase phare qui permettra d'ouvrir les vannes du développement industriel sans restriction. Les entreprises lèvent la main afin de demander de l'aide financière pour affronter les tarifs de Trump, d'exiger des changements importants dans la lourdeur administrative et de diminuer



Photo : CANVA

Il est clair que la réaction du gouvernement face à la crise tarifaire n'annonce rien de bon pour la protection de l'environnement et que l'activité minière en sera une des grandes destructrices.

la réglementation environnementale. Autrement dit, laissez-nous faire et payez la facture. Le gouvernement Legault réagit au quart de tour pour répondre à leurs besoins en annonçant qu'il cherchera à imposer de nouvelles réglementations beaucoup moins restrictives et des mesures financières pour supporter l'industrie. La population, prise en étau entre la peur de perdre des emplois et le danger d'une récession, accepte toutes les dérives en faveur du capitalisme pur sans se rendre compte que, dans son ensemble, elle deviendra encore plus dépendante du privé.

Le premier ministre Legault présente le tout comme une occasion d'affaires qu'il cherchera à financer avec les fonds publics en demandant le moins possible aux entreprises. On n'a qu'à penser aux promesses clamées par les partis politiques fédéraux de relancer le projet GNL Québec au lendemain de l'annonce des tarifs de Trump.

LA STRATÉGIE DU CHOC

Au Québec, on a déjà pu constater une dérive dans la réglementation avec le bâillon imposé à la ville de Blainville afin de vendre le terrain sollicité par la compagnie Stablex en éliminant toutes les barrières environnementales. Ce phénomène, qui veut qu'en temps de crise on puisse imposer plein de nouvelles règles pour favoriser le capitalisme pur, a déjà été mis en lumière par Naomi Klein dans son livre *La Stratégie du choc*.

Le virage annoncé des règles environnementales n'est pas nouveau. La menace américaine n'en est que le catalyseur. Cela fait déjà un moment que le ministre de l'Environnement, M. Charrette, véhicule publiquement que le processus d'évaluation environnementale est trop lourd. Ceci jouerait contre l'attractivité du Québec pour l'implantation d'entreprises avec des jobs payantes. Il ne s'est donc pas privé de précipiter l'acceptation du projet Northvolt en éliminant une enquête par le BAPE et en autorisant le projet avant même que la population puisse réagir. L'urgence de gagner la course mondiale des batteries était invoquée.

Le domaine minier n'est pas négligé par les largesses de M. Legault, autant

dans les changements réglementaires à venir que dans le budget 2025, afin d'encourager la filière des minéraux critiques et stratégiques (MCS). Il en a même fait un point d'honneur quand il a soulevé les enjeux qu'il considère néfastes lors de son voyage en Allemagne. L'argument de la décarbonation des transports et du besoin en MCS est la base de ses prétentions pour revoir et accélérer l'acceptation de projets auxquels il ajoute l'importance de diversifier notre économie. Pour un capitaliste comme François Legault, l'environnement est un poids qu'il cherche à éliminer tout en se couvrant d'une cape de Superman défenseur de l'environnement et respectueux de l'acceptabilité sociale.

ACCÉLÉRER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Comment François Legault accélérerait-il les processus d'évaluation environnementale dans le domaine minier? « Il va falloir que les délais soient plus courts. Donc, l'obtention des permis, tout le travail, toute la bureaucratie, il faut en enlever. [...] Il y a urgence d'agir! », a soutenu le premier ministre lors des questions des journalistes en Allemagne.

Donc, si je suis son raisonnement, il va diminuer la paperasse administrative qui ralentirait les mises en chantier sans tourner les coins ronds. Il va aussi accélérer l'analyse des études environnementales en encourageant l'annulation de celles tenues par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) tout en assurant que cela ne diminuera pas les exigences environnementales. Que deviendront les études spécifiques au fédéral, comme celle faites par Pêches et Océans? M. Legault souhaite qu'un projet ne puisse subir qu'une seule enquête environnementale du BAPE. Il n'explique pas comment la population pourra se faire une idée des impacts d'un projet dans le cas où ceux-ci évolueraient selon les étapes de la mise en production.

LES ÉLÉMENTS DU BUDGET FAVORABLES AU MILIEU MINIER

Selon Québec Meilleures Mines (QMM) et Mining Watch Canada (MWC), le gouvernement québécois

cherche à soutenir dans son budget « les entreprises en difficulté en raison des tensions commerciales ». Il manque ainsi une rare occasion d'exiger davantage de redevances de la part des compagnies minières dont les valeurs mobilières refuges tirent outrageusement profit de l'incertitude des marchés boursiers. Ils relèvent aussi que la CAQ souligne dans ses communiqués l'importance des MCS. Pourtant, l'or, qui n'est pas un MCS ou un métal essentiel, cartonne à des sommets boursiers historiques et jouit encore des largesses du gouvernement. Le gouvernement québécois aurait dû appliquer une hausse importante des redevances minières sur ce métal de luxe. Une telle mesure ne menacerait pas la viabilité des emplois dans le secteur minier.

QMM et MWC notent qu'une augmentation des redevances devrait également s'appliquer à l'exploitation des MCS. Année après année, cette filière reçoit d'immenses subventions pour toutes les étapes préalables à l'exploitation. Il est donc fiscalement responsable d'exiger de l'industrie un retour bonifié sur les investissements de l'État qui ont rendu l'exploitation de ces projets viables.

Dans leur analyse, ils soulignent à grands traits que le gouvernement du Québec maintient son controversé régime d'actions accreditives qui enrichit l'industrie minière en permettant aux contribuables (particuliers et entreprises) d'éviter de payer de l'impôt en investissant dans l'exploration minière. Ce système complexe profite largement aux individus les plus fortunés du Québec et ne fait qu'augmenter le capital des compagnies d'exploration minière dont les travaux échappent complètement aux évaluations environnementales, tout en privant l'État de centaines de millions de dollars.

Selon QMM et MWC, le budget met à jour le gouffre sans fond des MCS, qui sera de 838 M\$ pour les cinq prochaines années. Des miettes de 39 M\$ sur 5 ans seront versées pour la protection de l'environnement pendant que 62,8 M\$ sur 5 ans seront versées pour accélérer la « délivrance » des permis. On voit où sont les priorités du gouvernement. Rodrigue Turgeon, avocat, co-porte-parole de QMM et coresponsable de MWC conclut que « C'est un nouveau déficit record pour un gouvernement qui abdique devant l'idée d'augmenter les recettes de l'État en ciblant les secteurs de l'industrie minière qui profitent le plus de la conjoncture économique et géopolitique en faveur de l'idéologie dominante et son leitmotiv « toujours plus de mines » pour régler toute crise sur notre chemin. »

Il est clair que la réaction du gouvernement face à la crise tarifaire n'annonce rien de bon pour la protection de l'environnement et que l'activité minière en sera une des grandes destructrices. ◀

L'auteur est porte-parole du Regroupement Vigilance Mines Abitibi-Témiscamingue (REVIMAT).

La page éditoriale

Pierre Dubuc Selon le « Canard enchaîné », le Canada ferait partie de la « coalition des volontaires ».

Bientôt des soldats canadiens au combat en Ukraine?

Dans son édition du 9 avril, le « Canard enchaîné », l'hebdomadaire français connu pour être bien informé sur les dessous de la politique française, révèle que « le Canada s'affirme prêt à fournir des hommes et des matériels » pour le déploiement de la force de « réassurance » proposée par Macron en cas de cessez-le-feu en Ukraine.

Le Canada est présenté, par le Canard, comme un « allié inattendu » qui « élargirait ainsi cette initiative européenne, soutenue par les Belges et les Néerlandais, par une majorité des pays nordiques et par les États baltes ».

Selon l'hebdomadaire, « le dispositif ressemblerait comme deux gouttes d'eau aux moyens déjà déployés par l'OTAN dans les pays baltes et en Roumanie : des chars, de l'artillerie, du génie, des moyens aériens et de guerre électronique. Des chasseurs dans les airs, aussi, et des navires en mer Noire ». Il ajoute : « La comparaison vaut également pour les règles d'engagement en cas d'agression : après accord des pays de la coalition, ces forces seraient autorisées à riposter. »

Le projet « à en croire des confidences faites au Canard est bien plus avancé que ses partisans ne le laissent entendre ». La planification de l'opération par les Français et les Britanniques « progresse activement, sachant que les problèmes d'ordre logistique et de renseignement demeurent les principaux points à traiter ».

« Avec l'appui d'une large majorité des pays membres, les initiateurs de la "force de réassurance" tenteront d'en faire accepter l'idée au président américain, lors du sommet décisif de l'OTAN qui se tiendra à La Haye au mois de juin, à la condition bien entendu qu'il y ait d'ici là, un cessez-le-feu », conclut l'article.

Dans son édition du 11 avril, *Le Figaro* a corroboré les propos du Canard sur l'activité intense déployée par la

Grande-Bretagne et la France pour constituer cette « coalition des volontaires », prête à intervenir en Ukraine, avec ou sans l'appui des États-Unis.

Déjà, Vladimir Poutine a opposé un *Niet* tonitruant à la présence de soldats de pays membres de l'OTAN en Ukraine. La présence de soldats canadiens au sein de cette « force de réassurance » rapproche donc le Canada d'un engagement direct dans un conflit armé avec la Russie. La perspective d'un conflit mondial n'est pas à écarter.

DES QUESTIONS

Plusieurs questions se posent : la participation du Canada à cette « force de réassurance » a-t-elle fait partie des discussions de Mark Carney avec Emmanuel Macron et Keir Starmer, lors de son voyage à Paris et à Londres, au lendemain de son élection à la tête du Parti libéral?

A-t-il été question de cet engagement secret du Canada lors des conversations téléphoniques entre Mark Carney et Donald Trump? Est-ce cette implication qui a calmé les ardeurs de Trump dans son projet d'annexer le Canada?

Mark Carney prépare le Canada à la guerre. Il a promis une augmentation des dépenses militaires, sans préciser à quel niveau : 2 %, 3 %, 5 % du PIB? Trump exige maintenant 5 %. Une somme astronomique, qui ne pourrait être atteinte sans compressions dans les programmes sociaux et les transferts aux provinces.

Carney, de même que Poilievre, veut réduire la portée et les délais des évaluations environnementales pour faciliter l'exploitation des minéraux stratégiques, une demande américaine déjà présente sous l'administration Biden et devenue aujourd'hui d'autant plus pressante que la Chine vient de suspendre l'exportation des terres rares.

Carney et Poilievre projettent de faire du Canada une « superpuissance



Mark Carney prépare le Canada à la guerre. Il a promis une augmentation des dépenses militaires, sans préciser à quel niveau : 2 %, 3 %, 5 % du PIB?

énergétique » en multipliant les pipelines. À l'émission *Tout le monde en parle*, Carney a tenté de le justifier par la « transition énergétique ». Un argument aussi bidon pour le pétrole que pour les minéraux stratégiques.

UNE SEULE ÉCONOMIE

Une frénésie guerrière s'est emparée du Vieux Continent. L'Union européenne vient d'adopter un budget pharaonique de 800 milliards d'euros de dépenses militaires. C'est comme si l'armée russe était aux portes de Paris, alors qu'elle est incapable de vaincre l'Ukraine.

En fait, les commentateurs politiques les plus perspicaces affirment que l'argument de la guerre n'est qu'une nouvelle tentative pour justifier une centralisation des pouvoirs au sein de l'Union européenne, un projet auquel rêvent les élites européennes, malgré l'opposition de leurs peuples.

C'est le même scénario au Canada. Mark Carney justifie l'augmentation des dépenses militaires en laissant croire que la Russie – un pays dont on prédit chaque jour l'effondrement économique – se préparerait à envahir le Canada par l'Arctique, alors que la seule menace d'annexion du Canada provient du sud de la frontière.

Carney utilise la guerre tarifaire avec Trump pour légitimer une centralisation des pouvoirs au Canada. Il affirme vouloir unifier les treize économies canadiennes en une seule économie, ce qui signifie l'abolition des barrières non

tarifaires entre les provinces. Il évite, bien entendu, de dire que ces barrières ne sont pas le fruit du hasard, mais qu'elles existent, dans le cas du Québec, pour protéger la langue, les sociétés d'État comme la SAQ, Hydro-Québec, la gestion de l'offre en agriculture.

D'ailleurs, on peut sérieusement se demander si, pour plaire à Trump, Carney ne se serait pas engagé à supprimer la gestion de l'offre en agriculture. Dans un débat entre des représentants des quatre principaux partis politiques à l'émission *Zone Économie* de Radio-Canada, le ministre des Finances, François-Philippe Champagne, a refusé de s'engager à ce qu'un gouvernement libéral protège l'intégralité de la gestion de l'offre, malgré les appels répétés et insistants à se prononcer clairement de l'animateur Gérald Filion.

LES MÉDIAS VA-T'EN GUERRE

La fièvre guerrière a atteint nos médias. L'éditorialiste en chef de *La Presse+*, la va-t'en-guerre Stéphanie Grammond, plaide pour une hausse des dépenses militaires qui pourraient atteindre 5 % du PIB.

Le Journal de Montréal a publié, le 5 avril, un dossier de plusieurs pages sous le titre « Les entreprises préparent l'effort de guerre », montrant les appétits des 437 entreprises québécoises œuvrant dans le domaine de l'armement. Selon Justin Massie du Réseau d'analyse stratégique de l'Université du Québec à Montréal, cité par *Le Journal*, « la guerre tarifaire et la crise économique doivent motiver l'État à changer

son fusil d'épaule, car investir dans l'industrie de la défense peut aider à garder l'économie à flot ».

Étant donné l'absence réelle de menaces sérieuses pour le Canada, ne serait-il pas plus approprié d'investir dans l'industrie des véhicules électriques?

QUE FAIRE?

Aux élections du 28 avril, la seule alternative pour les nationalistes, les écologistes, les pacifistes et les progressistes est de voter pour le Bloc Québécois. Bien sûr, il y a des prises de position du Bloc avec lesquels nous sommes en désaccord, mais seul le Bloc peut aujourd'hui faire contrepoids aux libéraux et aux conservateurs. Si le NPD occupait, dans les sondages, la position qui est celle du Bloc, nous appellerions à voter pour le NPD.

Aux États-Unis, la représentante Alexandria Ocasio-Cortez (AOC) et le sénateur Bernie Sanders multiplient les assemblées publiques pour préparer l'élection de mi-mandat. Les foules accourent. Des records d'assistances sont battus. 34 000 personnes à Denver au Colorado, 36 000 à Los Angeles, selon le *Guardian* du 13 avril. Une mobilisation dont nos médias se gardent bien de faire écho.

Au Québec, nous n'avons pas à attendre deux ans avant d'exprimer politiquement notre opposition au bon ententisme avec le trumpisme. Nous pouvons le faire dès le 28 avril en votant pour le Bloc. ◀

Informers, c'est mordre à l'os tant qu'il y reste de quoi ronger, renoncer à la béatitude et lutter. C'est croire que le monde peut changer! JACQUES GUAY

Directeur et rédacteur en chef
Pierre Dubuc
Rédacteur en chef adjoint
Simon Rainville
Secrétaire de rédaction
Louis Bourgea
Infographiste
Réjean Mc Kinnon

Correcteur d'épreuves
Louis Bourgea
Abonnements
Louis Bourgea
Adjoint administratif
Vyvan Dorais
Maquette
Jean-Claude Germain
Olivier Lasser

Webmestres
Mathieu Roy
Collaboration spéciale
Simon Banville
André Binette
Boris
Mohamed Lotfi
Gilbert Paquette
Robin Philpot
Pierre Prud'homme

Campagne de soutien

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____ Courriel _____

Faites votre chèque à l'ordre de L'AUT' JOURNAL
4270, boul. Saint-Laurent, bur. 204, Montréal (Québec) H2W 1Z4
Un an (10 numéros) : 35 \$. Édition électronique : 30 \$ (TPS + TVQ incl.).
Adhésion aux Amis : 100 \$ ou plus. Abonnement de groupe : 1 \$ l'exemplaire



L'AUT' JOURNAL est un journal québécois, indépendant, ouvrier et populaire, réalisé par le collectif du journal, et publié à tous les mois depuis 1984 par les Éditions du Renouveau québécois. C'est un journal enregistré et tous les droits sont réservés. Cependant, la reproduction d'articles est encouragée à condition qu'on en souligne la provenance et qu'on fasse parvenir une copie de la publication à la rédaction.

Le mouvement souverainiste

Pourquoi pas une démarche conjointe vers l'indépendance?

Le Québec et le Groenland

André Binette

Le Québec et le Groenland ont plusieurs choses en commun. Ils font partie de l'Amérique du Nord sur son versant atlantique. Ce sont des États autonomes et démocratiques non souverains qui siègent au Conseil de l'Arctique aux côtés du Canada, des États-Unis, de la Russie, des pays scandinaves et d'organisations autochtones.

Leurs territoires sont vastes : 1,5 millions de kilomètres carrés pour le Québec, près de 2,2 millions pour le Groenland. Ce sont d'immenses réservoirs de ressources naturelles, notamment minérales.

Ils ont été colonisés par une puissance européenne après avoir été habités par des Autochtones pendant des millénaires. La côte est du Canada aurait été découverte par des Vikings partis du Groenland qui se seraient peut-être aventurés jusque dans le Saint-Laurent. Ils sont convoités par Donald Trump pour qui il serait normal qu'ils désirent ardemment être annexés par les États-Unis.

Qui plus est, ils songent depuis longtemps à devenir indépendants et pourraient le devenir à peu près au même moment de l'histoire mondiale, qui est en pleine transformation structurelle.

Les événements politiques les plus marquants du 20^e siècle ont été les deux guerres mondiales. Elles ont provoqué de nombreux changements géopolitiques, dont l'apparition de douzaines de nouveaux États souverains. Plusieurs ont été créés en Europe de l'Est après la première. La deuxième a affaibli les empires britannique et français et conduit à leur démembrement dans les années qui ont suivi.

Nous entrons maintenant dans une nouvelle période de grande instabilité qui ébranle le monde. L'ordre planétaire issu de la géopolitique de 1945 a vécu. Dans les périodes de remise en question des rapports de force entre grandes puissances, celles-ci jouent souvent elles-mêmes le rôle de perturbateurs plutôt que de garants de la stabilité. Une grande puissance déclinante peut être particulièrement dangereuse et imprévisible parce qu'elle n'accepte pas que le monde cesse de tourner autour d'elle.

Dans cette perspective désordonnée, que peuvent faire de petits peuples comme les Québécois, dont beaucoup aspirent à l'indépendance sans remettre en cause leur sécurité? Réponse : attendre l'heure de saisir les occasions inédites qui se présenteront, mieux se préparer, et nouer des liens avec d'autres peuples des environs qui se trouvent dans une situation historique similaire.

L'ÉCOSSE ET LA CATALOGNE

Les Écossais et les Catalans ont tenté dans la dernière décennie d'accéder à la souveraineté. Ils n'ont pas réussi, mais feront sans doute au moins une autre tentative pacifique et démocratique. Leur démarche présente des affinités évidentes avec celle du peuple québécois. Ils font partie des peuples développés de l'Occident. Cependant, leurs cycles politiques actuels ne semblent pas coordonnés avec le nôtre.

En Écosse, le parti indépendantiste au pouvoir depuis une quinzaine d'années, le Scottish National Party, n'est pas assuré d'être réélu l'an prochain. Un second référendum n'est pas en vue après l'échec honorable du premier.

En Catalogne, la virulence de la répression du référendum et l'emprisonnement de leaders indépendantistes a conduit au moins temporairement à un changement de stratégie. Celle-ci consiste présentement à obtenir de nouveaux pouvoirs, notamment sur l'immigration, d'un gouvernement espagnol minoritaire qui dépend du soutien de l'équivalent du Bloc québécois pour gouverner le pays.



Le Québec et le Groenland sont des États autonomes et démocratiques non souverains. Ils ont été colonisés par une puissance européenne après avoir été habités par des Autochtones pendant des millénaires et ils songent depuis longtemps à devenir indépendants.

Photos : CANVA

Il aurait été souhaitable que le Québec devienne souverain en même temps que l'Écosse ou la Catalogne, ou peu après. L'émergence d'un nouvel État dans ce qu'on appelait le premier monde aurait moins surpris ou choqué, et aurait peut-être moins provoqué de réactions intempestives.

Le Québec aurait pu trouver des alliés non seulement chez ces nouveaux États, mais aussi chez ceux qui auraient été prêts à les soutenir. Le Québec a un intérêt évident à ne pas être le seul nouvel État en Occident.

UNE DÉMARCHÉ CONJOINTE

Le hasard fait parfois bien les choses. Au moment où une nouvelle conjoncture pourrait ramener le Parti Québécois au pouvoir l'an prochain, un plus petit peuple, situé à un endroit critique sur la carte du monde actuel qui se trouve dans notre voisinage géogra-

phique, fait savoir qu'il passera à l'indépendance. Ce petit peuple veut minutieusement préparer sa transition et échapper aux manœuvres des grandes puissances. Il a besoin d'appuis. Ça tombe bien, nous pouvons nous entraider.

Le Groenland a déjà un statut d'État associé avec l'Union européenne. Ça devrait nous intéresser. Nous voulons une forme d'association avec ce qui restera du Canada. Pourquoi ne pas travailler ensemble pour que nos associations respectives forment un pont entre l'Union européenne et le Canada?

Pourquoi pas un partenariat entre le Groenland et le Québec pour que les deux États deviennent des États associés sur les deux continents? Le Groenland et le Québec pourraient être tous deux des États associés du Canada et de l'Union européenne.

Pourquoi pas une démarche conjointe vers l'indépendance? Elle pourrait commencer au lendemain des élections québécoises de l'an prochain. Elle donnerait immédiatement au projet historique du Parti Québécois la grande visibilité internationale dont il a besoin.

Une alliance avec le seul État autochtone d'Amérique du Nord, doublée d'une reconnaissance respectueuse des droits autochtones à l'intérieur de la République du Québec, faciliterait la reconnaissance internationale et l'intégrité territoriale des deux États.

Le Québec développerait ainsi une nouvelle vision de son identité et de sa place unique dans le monde du 21^e siècle, une nécessité incontournable pour inspirer les jeunes générations et réussir l'indépendance.

Comme l'a dit une ministre groenlandaise : « Nous n'avons pas besoin d'une date pour l'indépendance, nous avons besoin d'un plan. »

L'ouverture du Danemark à l'indépendance du Groenland pourrait exercer une influence heureuse sur le Canada. Pour sa part, le Québec devra démontrer que sa diplomatie sera innovante et constructive. Il contribuera ainsi à une sortie de crise planétaire et sera le bienvenu dans un monde réinventé. La légitimité et la parenté des projets souverainistes du Québec et du Groenland ne font aucun doute.

Et leurs pays sont des hivers. ◀

Journée nationale des patriotes

19 mai 2025
carré Saint-Louis
départ à 13h

JOIGNEZ LA MARCHE DES PATRIOTES

Une invitation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal | ssjb.com

L'immigration

Des propos à saluer de deux partis fédéralistes

Poussons encore plus loin

Anne Michèle Meggs

Enfin! Un parti fédéraliste canadien qui accepte que le Québec contrôle l'ensemble de son immigration temporaire et affirme même que ce contrôle est en lien avec « l'esprit de l'Accord Canada-Québec » adopté en 1991.

Je ne veux pas être trop pointilleuse, mais si cela découle de l'Accord, ce qui est vrai, le Canada n'a pas à « accorder » au Québec « le pouvoir de sélectionner les immigrants temporaires issus du Programme de mobilité internationale » (PMI), mais plutôt à reconnaître qu'il s'agit d'un pouvoir existant du Québec que le gouvernement fédéral collaborera à appliquer. Mais c'est un détail sémantique, me direz-vous.

Maintenant que cette reconnaissance est acquise, y a-t-il d'autres gestes possibles qui renforceraient le pouvoir du Québec en matière d'immigration avant un référendum?

On aurait espéré que le Comité consultatif sur les enjeux constitutionnels du Québec au sein de la fédération canadienne, dont le rapport a été rendu public en novembre dernier, fasse des propositions. Malheureusement, il ne mentionne même pas le PMI. La seule recommandation relative aux pouvoirs en immigration propose une entente – administrative, on présume – avec le gouvernement fédéral sur la proportion

de demandeurs d'asile que le Québec « accueillerait » et les ressources affectées.

Le défi lié au nombre élevé de demandes d'asile est bien réel. Il faut que le gouvernement canadien gère mieux cette situation en amont. En aval, il faut une meilleure collaboration avec les provinces.

UNE PROPOSITION INTÉRESSANTE

En ce sens, il est intéressant de noter que la proposition concernant le PMI exclut les permis de travail délivrés, dans le cadre de ce programme, aux demandeurs d'asile. Ces permis ouverts permettent au titulaire de travailler en attendant une décision sur son dossier et, pour celui reconnu comme réfugié, de travailler en attendant la résidence permanente.

Il y a peut-être une raison derrière cette exception. Le Québec a déjà suggéré au fédéral que les permis de travail accordés en attente d'une décision sur une demande d'asile pourraient être contrainsts à une province en particulier, une sorte de permis de travail territorial. Ils deviendraient donc un levier pour répartir ces personnes plus équitablement parmi les provinces. Le ministre fédéral de l'Immigration a finalement refusé cette suggestion.

Le chef d'un autre parti fédéraliste canadien a aussi reconnu la spécificité



Nous sommes bien partis avec l'ouverture à une collaboration visant le contrôle de l'ensemble de notre immigration temporaire, mais osons plus d'imagination et d'audace.

de Québec en annonçant une place pour des Québécois « à la table des décisions ». Proposons un exemple précis auquel il n'a peut-être pas pensé.

Accepterait-il une personne représentant l'État québécois au sein de toute délégation canadienne aux forums internationaux qui discutent de la gestion des migrations mondiales, notamment ceux organisés par l'Organisation des Nations Unies? Il y a des décisions importantes prises dans ces forums, mais, malgré son rôle reconnu dans la gestion de son immigration, la voix du Québec n'est pas entendue.

L'EXEMPLE DE L'ESPAGNE ET DE LA CATALOGNE

Aussi, d'autres idées circulent. Examinons ce qui se passe actuelle-

ment en Espagne. Le gouvernement de Madrid s'apprête à transférer l'essentiel des compétences en immigration à la Catalogne. La loi autorisant le transfert n'a pas encore été adoptée par le Congrès espagnol. Certains éléments couverts par l'entente se trouvent déjà dans l'Accord Canada-Québec, d'autres vont plus loin, notamment le pouvoir d'admission.

Présentement, pour être admise au Québec, une personne avec un Certificat de sélection (permanente) du Québec ou un Certificat d'acceptation (temporaire) du Québec est obligée de faire ensuite une demande au fédéral pour obtenir sa résidence permanente ou son permis temporaire.

Ce chevauchement donne lieu à des coûts de dédoublement administratif, impose deux fois des frais aux per-

sonnes faisant la demande et allonge inutilement le délai de traitement des demandes. Les vérifications de santé et de sécurité actuellement faites par le fédéral pourraient l'être par le Québec, si elles étaient incluses dans une entente transférant les compétences en admission.

Si ce n'est pas dans l'entente actuelle entre Madrid et la Catalogne, il y en a qui commencent à parler d'une approbation préalable par Barcelone des demandes de citoyenneté sur le territoire catalan, ce qui permettrait notamment de s'assurer d'une connaissance de la langue catalane.

Le Bloc québécois demande depuis longtemps que le Canada exige une connaissance du français pour les demandes de citoyenneté émanant du territoire québécois. Il frappe un mur chaque fois. Ce serait pourtant une suite normale des modifications de 2022 de la Constitution canadienne reconnaissant la nation québécoise et la langue française comme seule langue officielle au Québec.

Nous sommes bien partis avec l'ouverture à une collaboration visant le contrôle de l'ensemble de notre immigration temporaire, mais osons plus d'imagination et d'audace en cherchant des leviers déjà disponibles pour atteindre nos objectifs en matière d'immigration. Faisons-le pour le Québec et pour toutes les personnes que nous accueillons.

ROBIN PHILPOT

Mark Carney et l'ombre de René Lévesque

À propos de l'utilisation préventive de la clause dérogatoire

Interrogé sur la loi 96 sur la langue française, l'apprenti patineur politique Mark Carney a déclaré : « Nous sommes le parti de la charte, et nous allons intervenir à la Cour suprême dans les cas qui viendront. » Il pensait ainsi éviter un

débat de fond sur le français au Québec tout en faisant des yeux doux à la minorité anglophone du Québec.

Pour lui, ce n'est pas la question du français, mais seulement un malaise avec l'utilisation préventive de la clause dérogatoire (nonobstant) de la Charte canadienne des droits et libertés, laquelle a été sacralisée au Canada, et ce, malgré le coup de force constitutionnel de Trudeau père en 1982 dont elle est née.

L'utilisation dite préventive de la clause dérogatoire ne date pas



d'hier. Un petit rappel historique s'impose.

René Lévesque, dont le gouvernement a subi l'affront de 1982, n'y est pas allé par quatre chemins. Dès la signature de la nouvelle Constitution par la reine du Canada, le 17 avril 1982, le gouvernement Lévesque a systématiquement invoqué cette clause dérogatoire pour toute loi adoptée par l'Assemblée nationale du Québec. Il mettait ainsi ses lois à l'abri de toute contestation en vertu d'une constitution que le Québec refusait de signer, et qu'il n'a toujours pas signée.

Bref, c'est le peuple, pas les juges, qui a le dernier mot sur les lois qui nous concernent.

Malheureusement, Robert Bourassa a mis un terme à cette pratique « préventive » dès son retour au pouvoir fin 1985.

LE LABYRINTHE ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS COMMENT S'Y RETROUVER ?

UN GRAND DOSSIER DU MONDE OUVRIER À LIRE!



En savoir plus : ftq.qc.ca/monde-ouvrier



La laïcité

Lettre ouverte au PLC, PC et au NPD

Préciser votre position sur le modèle québécois

Gilbert Paquette*

Après cinq années de contestation depuis son adoption, la loi 21 établissant la laïcité de l'État québécois, bien que déclarée constitutionnelle par la Cour d'appel du Québec, est toujours contestée, cette fois devant la Cour suprême du Canada.

Dès le lendemain de son adoption le 16 juin 2019, on a assisté à une véritable campagne de désinformation quant au caractère soi-disant « raciste » ou « discriminatoire » de la loi, dénaturant ainsi les objectifs du Québec et de sa population majoritairement favorable à la loi 21.

Dans la foulée de cette campagne électorale, les chefs des trois principaux partis politiques canadiens, nommément le Parti libéral du Canada, le Parti conservateur du Canada et le Nouveau Parti démocratique, ont déclaré publiquement leur intention d'appuyer la contestation de la loi 21. Le Mouvement laïque québécois leur demande donc de préciser leurs positions en répondant aux questions suivantes.

1. Vous engagez-vous à reconnaître le droit fondamental du Québec d'établir sa propre vision du rapport entre l'État et les religions, qui s'inscrit dans son parcours historique singulier et qui s'incarne dans la *Loi sur la laïcité de l'État* (loi 21)?

2. Vous engagez-vous à défendre la réputation du Québec lorsqu'il est injustement attaqué et fausement accusé de promouvoir des lois racistes, discriminatoires et islamophobes, qui viseraient des groupes, des communautés ou des religions en particulier, alors que la *Loi sur la laïcité de l'État* s'applique également à tous les citoyens, à toutes les religions et qu'elle est de portée universelle?

3. Puisque votre candidat au poste de premier ministre a déclaré publiquement appuyer la contestation de la loi 21 devant la Cour suprême du Canada, votre parti s'engage-t-il à s'opposer à l'utilisation de fonds publics, dont ceux provenant des contribuables du Québec, pour financer directement ou indirectement, les opposants à cette loi démocratiquement votée par l'Assemblée nationale du Québec?



Vous engagez-vous à reconnaître le droit fondamental du Québec d'établir sa propre vision du rapport entre l'État et les religions?

4. Enfin, puisque la clause de dérogation inscrite dans la *Loi constitutionnelle de 1982*, imposée au Québec sans consultation de sa population, est malgré tout encore nécessaire à l'exercice de la souveraineté parlementaire de l'Assemblée nationale du Québec, vous engagez-vous à maintenir son usage « préventif » sans lequel l'État du Québec ne pourrait adopter et mettre en vigueur des législations


fondamentales, comme la loi 21, ainsi que d'autres lois qui protègent son identité nationale?

Au Québec, la laïcité est un enjeu central dans une société de plus en plus pluraliste, multiethnique et multiconfessionnelle. Elle est gage de respect des différences, d'harmonie et de mieux-vivre ensemble au Québec.


Nous demandons aux principaux partis politiques canadiens de clarifier leurs positions au cours de la campagne électorale actuelle et nous souhaitons que leurs réponses respectent le caractère national distinct du peuple québécois. ◀

*Au nom du Mouvement laïque québécois (MLQ)


Les BLEUS répondent PRÉSENT




24/7




Beau temps/
mauvais temps



En cas
d'urgence



Partout



30

SYNDICAT DES
COLS BLEUS
REGROUPÉS DE MONTRÉAL

La justice

Souhaiter la réhabilitation d'un ex-détenu

Un réflexe marocain!

Mohamed Lotfi

« Je voudrais parler à monsieur Jean-Louis Trintignant, SVP! »

Le réceptionniste de l'hôtel Hassan avait l'habitude. Ce n'est pas la première fois que je me présente à son comptoir pour demander de rencontrer un grand acteur français de passage à Rabat.

Me voici dans la petite cabine téléphonique avec, au bout du fil, « Le voyou » en personne. Il est amusé que je l'aborde par le titre d'un de ses films populaires. Accompagné de Nadine, il quitte sa chambre pour m'accorder un peu de temps et il me la présente « Mon épouse ».

En marchant vers la sortie de l'hôtel, il a eu droit à toute sa carrière résumée par un jeune Marocain de 19 ans. Il était étonné que de tous ses films, mon préféré soit *L'homme qui ment*, d'Alain Robbe-Grillet. « *Le Maître-nageur*, c'est mon deuxième en tant que réalisateur, j'espère que vous allez aimer. » Le film a été présenté le soir même à Rabat. Je n'ai pas aimé le film, mais je n'ai pas arrêté d'aimer son auteur. Un grand acteur qui se révéla pour moi, 15 ans plus tard, un grand homme.

On fait quelques pas en dehors de l'hôtel. Arrivés au coin de la rue, je lui indique que nous sommes devant mon Lycée Hassan II et je lui confie que je n'étais pas sûr de réussir mon bac cette année de 1979 parce que trop occupé à jouer sur scène. « Je suis sûr que vous allez le réussir parce que, justement, vous jouez sur scène », me dit-il. Il a eu raison.

Avant de quitter le couple Trintignant, un réflexe très marocain

me rattrape « Vous avez des enfants? ». Enchantés par ma question, ils répondirent à l'unisson « une ». Et allez savoir pourquoi, j'ai demandé comment s'appelaient-elle?

Leur fille était deux ans plus jeune que moi. Elle jouait sous la direction de sa mère, depuis l'âge de cinq ans. Devant ces deux parents qui me parlaient de leur fille avec fierté, je conclus la rencontre par un autre réflexe tout aussi marocain, quand il s'agit d'enfants, « Que Dieu la préserve ».

LE SILENCE DU PÈRE

Quand Marie a été assassinée en 2003, l'univers entier a été bouleversé. L'univers entier, ou presque, souhaitait que son assassin croupisse jusqu'à ce que mort s'ensuive au fond d'une cellule dans une oubliette quelque part sur une planète loin de la terre!

En marge de ce bruit planétaire, un seul homme habitait le silence. Le père de Marie. Rien ne pouvait lui ramener sa fille à la vie. Toutes les violences du monde, tous les cris de vengeance. Toutes les chasses aux sorcières! Que sa fille repose en paix. Que la terre lui soit légère et le ciel accueillant. C'est tout ce qu'il voulait ce père pour sa fille qu'il aimait d'un amour aussi grand que l'univers.

Que Dieu préserve Marie Trintignant à jamais dans nos cœurs. Dans nos mémoires.

SOUHAITER SA RÉHABILITATION!

Quant à son assassin, aucune loi n'a ordonné de le condamner à la peine capitale. Il a fait du temps. Il en est sorti. Que restait-il pour lui et pour nous comme possibilité pour la suite? Souhaiter la réhabilitation d'un ex-



Ce n'est pas défendre un tueur que de souhaiter sa réhabilitation. Et ce n'est pas défendre le crime que de souhaiter la réhabilitation du criminel.

détenu c'est bon pour lui. C'est bon pour la collectivité. La souhaiter, mais pas par charité, par bonté ou par pitié. Non. La souhaiter dans l'intérêt de tous. La vouloir parce que c'est la seule option qui offre à la société une sécurité durable. Un ex-détenu qui se réhabilite c'est une réussite. La renier, la dénigrer, la décourager est une forme de haine de soi, une violence. On ne combat pas la violence par la violence. Ce principe, nous l'avons déjà intégré dans le fondement même du processus judiciaire. Il ne tient qu'à nous de le réintégrer dans nos opinions publiques qui se sont transformées en tribunal, en police morale.

Le problème avec la réhabilitation des ex-détenus (hommes ou femmes), c'est qu'elle ne fait pas les manchettes, elle n'est jamais ou presque jamais racontée dans un récit porté sur écran ou dans un livre et, quand cela arrive, ça passe inaperçu parce que pas trop vendeur pour les grands médias. Je connais pourtant un paquet d'hommes et de femmes, certains même avec un passé violent, aujourd'hui totalement réinsérés. Je n'ai jamais vu *Le Journal de Montréal* faire la première page avec un

jeune sorti de la prison de Bordeaux à Montréal avec un secondaire cinq.

J'ai évoqué le cas de l'assassin de Marie Trintignant parce qu'il est ramené à l'actualité par ce documentaire sur Netflix et tout ce que j'ai retenu des commentaires c'est beaucoup de haine. Pour être un témoin vivant des miracles de la réhabilitation, je me fais un devoir de rappeler ses vertus, ses bienfaits sur toute la collectivité.

Est-il réhabilité ce monsieur? Peut-être que oui, peut-être que non, néanmoins il faut le souhaiter et pas dans un esprit de pardon. Dans l'esprit d'une justice réparatrice que les Premières Nations de ce pays ont mis en pratique durant des siècles.

J'ai lu dans un texte signé par une personnalité publique que « l'assassin de Marie était un bourreau de femmes à jamais et juste une merde ». Cette façon de condamner une personne à jamais comme si elle était venue au monde pour tuer appartient à des siècles où l'obscurantisme régnait en maître.

Après, on se demande pourquoi Trump est au pouvoir!

Faut-il rappeler que tous les détenus ne sont pas des pédophiles ou des tueurs de femmes? D'ailleurs, ces derniers, arrivés en dedans, subissent un autre procès souvent plus expéditif de la part des autres détenus. Par la chasse aux sorcières manifestée à l'endroit des cas d'exception, le message envoyé à tous est le suivant « On ne croit pas à la réhabilitation ».

Ce message est dangereux parce qu'il ouvre la porte au désespoir. Ça fait juste 35 ans, dans le cadre de mon travail, que je suis témoin des miracles de la réhabilitation. Et ce n'est pas défendre un tueur que de souhaiter sa réhabilitation. Et ce n'est pas défendre le crime que de souhaiter la réhabilitation du criminel.

Pour beaucoup de médias, le scandale suscité par certaines affaires judiciaires, comme celle qui nous occupe, est une bonne occasion de faire beaucoup, beaucoup, mais beaucoup d'argent. Chaque commentaire haineux nourrit ceux à qui profite la haine et ce besoin maladif de juger, de présumer de la méchanceté de l'autre.

Il y a dans le silence du père de Marie après l'assassinat de sa fille, une force et une morale qui devrait nous inspirer. Il a continué de vivre. Il a fait des films. Ce qu'il a dit aux funérailles de sa fille est une victoire sur l'assassin, sur la mort, sur la complexité de la vie et le monde. Une femme s'est approchée de lui pour le consoler en murmurant « Ne pleurez pas celui que vous avez perdu. Soyez heureux de l'avoir connu ». Il a répété cette phrase en pleurant et il en a fait sa devise. Non, Jean-Louis n'a pas été détruit. L'assassin n'a pas gagné, du moins contre le père!

Depuis 2022, le père a rejoint sa fille là-haut. Je les salue d'ici-bas!

Mon réflexe marocain me rattrape! ◀

LE DROIT DE GRÈVE, C'EST BON POUR TOUT LE MONDE.

DÉCOUVREZ POURQUOI

bonpourtoutlemonde.lacsq.org



Centrale des syndicats du Québec

Une répétition du scénario Northvolt

Stablex ou l'art de masquer la vérité!

Pierre Prud'homme

UNE ABSENCE D'ÉCOUTE

« Le mensonge qui était l'art des faussaires, des dupeurs et des flatteurs, est devenu à la portée de tout le monde. Le palmarès revient aux hommes politiques dupant une plèbe anesthésiée et complice du désordre social. » – Mostefa Khallaf, poète, romancier et philosophe franco-algérien.

« Il faut être capable de prendre ces décisions-là pour le bien de l'ensemble des Québécois! »

Voilà en quels termes, d'un air froncé, notre premier ministre, François Legault, justifie la procédure d'exception qu'est le bâillon, pour accélérer l'adoption du projet de loi 93 qui vise à transférer un terrain de la municipalité de Blainville à la compagnie américaine Stablex, spécialisée dans l'enfouissement des déchets dangereux.

Non seulement M. Legault prétend-il parler en notre nom, mais il s'octroie une supposée dose de détermination ou de courage que n'aurait pas les personnes qui s'opposent à l'adoption du projet de loi 93.

Quelques semaines à peine après le fiasco de Northvolt, avec la destruction de plusieurs milliers de mètres carrés de terrains humides et la dilapidation de centaines de millions de dollars de fonds publics, nous voilà en train de revivre le même scénario avec le dossier de Stablex à Blainville : même empressement, même manque de transparence, même absence d'écoute de divers représentants de la population!

Il faudrait être bien malvenu et malhonnête pour remettre en question la crédibilité et la légitimité des personnes qui, au nom du bien commun, contestent la décision du gouvernement Legault, à commencer par la mairesse de Blainville, Mme Liza Poulin, et son conseil, appuyés en cela par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), par la Fédération québécoise des municipalités, par l'Union des municipalités du Québec, par des représentants du monde agricole, par des groupes écologistes et par le BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) qui a exprimé un avis négatif sur ce projet. Cela commence à faire beaucoup de monde!



Photo : Ville de Blainville

À qui faut-il faire confiance pour la défense de nos intérêts quand le gouvernement et Stablex refusent de rendre publique l'étude que cette dernière a commandée pour connaître la valeur écologique du terrain?

À qui faut-il faire confiance pour la défense de nos intérêts quand le gouvernement et Stablex refusent de rendre publique l'étude que cette dernière a commandée à Englobe pour connaître la valeur écologique du terrain convoité? Heureusement, *Le Devoir* a pu mettre la main sur ce document de 430 pages, daté d'octobre 2023, mais qui n'a jamais été rendu public!

À qui faut-il se fier quand la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Mme Maité Blanchette Vézina, affirme qu'on a affaire à un « terrain dénaturé et desséché » et qu'il n'y a plus de tourbières « depuis longtemps », alors que l'étude même d'Englobe, dont elle a

sûrement pris connaissance, la contredit et rappelle qu'on retrouve 97 237 mètres carrés de tourbières dont le « rendement des fonctions écologiques... est élevé »?

Ce terrain compte une superficie de milieux humides deux fois plus importante (278 000 mètres carrés) que celle qui a été détruite par Northvolt. Selon les experts du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), ces milieux naturels jouent un rôle important pour la protection de la biodiversité et pour la lutte contre la crise climatique, dont l'urgence n'est plus à démontrer pour l'avenir de nos

enfants, petits-enfants et générations futures.

ABSENCE D'ENTREPRISES QUÉBÉCOISES?

Dans une autre perspective, au cœur d'un contexte de guerre tarifaire avec le gouvernement américain et des menaces qu'il fait peser sur notre souveraineté, comment se fait-il qu'on n'ait pas trouvé d'entreprises québécoises compétentes pour gérer nos propres déchets, de sorte que nos fonds publics mettent à profit les compétences des gens d'ici?

Surtout, face au président Trump qui répète qu'il n'a pas besoin de nous, pourquoi faudrait-il qu'on sacrifie nos milieux naturels de haute qualité pour servir de poubelle pour ses déchets dangereux?

Devant le refus par le gouvernement Legault d'accepter la proposition de la CMM d'une solution de rechange qui aurait permis à Stablex de s'installer sur un autre terrain appartenant déjà au gouvernement, nous appuyons fortement la ville de Blainville et la CMM dans leur recours en Cour supérieure pour contester la légalité et la constitutionnalité du projet de loi 93 car, contrairement à M. Legault, nous ne croyons pas que sa décision sert l'intérêt des citoyennes et citoyens actuels et futurs du Québec. ◀

UN SYNDICAT POUR
TOUT LE MONDE

unifor
lesyndicat | Québec
uniforquebec.org

La politique québécoise

Deux gouvernements majoritaires et un trésor de sept milliards \$

Legault : un premier bilan après sept ans

Sylvain Martin

Le 25 mars dernier, le ministre Girard a déposé son budget 2025-26. Sans grande surprise, nous avons appris qu'on s'en allait collectivement vers un déficit projeté de 13,6 milliards \$. Grâce à l'éclipse médiatique, gracieuseté des tarifs douaniers de Trump et de la campagne électorale fédérale, les analyses du budget Girard sont passées sous le radar.

Normalement, l'analyse du budget 2025-26 de la CAQ aurait fait les manchettes. De plus, étant donné que nous sommes à l'aube d'une année électorale, les journalistes et analystes politiques auraient entrepris de faire le bilan des années de gouvernance de M. Legault.

Des questions auraient émergé. Comment pouvons-nous qualifier ces années au pouvoir? Quelles ont été les grandes réalisations de ce gouvernement?

Pour ma part, quand j'analyse la gouvernance de la CAQ, je pars du principe que M. Legault a eu, depuis le tout début, les coudées franches. Il a réussi à deux reprises à faire élire un gouvernement doté d'une forte majorité et il a hérité d'un surplus budgétaire de sept milliards \$, laissé par le gouvernement libéral de M. Couillard. Pour un parti politique qui arrive au pouvoir, un gouvernement majoritaire, c'est très bien; un gouvernement majoritaire avec un surplus budgétaire, c'est le *Jack Pot!*

BILAN DE LA SANTÉ

Où en est-on après sept ans de pouvoir? En ce qui concerne la santé, il faut se souvenir qu'on s'était fait promettre que tout irait pour le mieux, que tout le monde aurait accès à un médecin de famille, que les retards en chirurgie et les attentes à l'urgence seraient résorbés. Un monde meilleur, quoi!

Sept ans plus tard, l'accès au médecin de famille a été remplacé par la promesse d'un accès à un professionnel de la santé, qui n'est toujours pas réalisée. Les retards en chirurgie et à l'urgence sont toujours actuels, à la différence que, maintenant, les cliniques privées vivent un Klondike, gracieuseté de la CAQ.

De plus, il faut s'attendre à des coupures dans le réseau, puisque Santé Québec – une structure administrative, créée par le ministre Dubé pour lui servir de paratonnerre en cas de bavure de son ministère ou pour la diffusion des mauvaises nouvelles à sa place – nous a informés, il y a quelques jours, d'un déficit anticipé de 3,46 milliards \$.

La promesse phare de M. Legault, soit la construction de Maisons des aînés (MDA), bat de l'aile. Bien que plusieurs CHSLD aient besoin de réfec-

tions majeures, que plus de 3 000 personnes soient en attente d'un hébergement en CHSLD ou en MDA, que plusieurs experts et représentants des personnes âgées affirment qu'il faudrait davantage investir dans le maintien à domicile, le gouvernement Legault privilégie toujours la construction de MDA.

À ce jour, le gouvernement y aurait englouti 2,8 milliards \$ pour héberger 3 480 personnes pour un coût moyen par logement de 804 000 \$, ce qui est largement au-dessus des prévisions initiales. Par exemple, la MDA de Trois-Rivières, inaugurée il y a quelques semaines, a été livrée avec deux ans de retard et a coûté 90 millions \$, plutôt que les 58 millions \$ prévus à l'origine.

En plus des retards et des dépassements de coûts, nous avons maintenant un système d'hébergement à deux vitesses. Les personnes chanceuses peuvent résider dans une MDA, soit un total de 3 480 personnes, alors que 39 000 autres vivent en CHSLD.

LES INFRASTRUCTURES

Les infrastructures ne sont pas en reste. On peut dire que c'est un beau fouillis. On a la saga du troisième lien. Après une multitude d'études, ils ont décidé de... construire, ou ne pas construire, un pont, non, un tunnel, avec ou sans transport en commun. On ne sait plus. Une vraie farce qui n'aide en rien à diminuer le cynisme de la population envers l'institution publique.

La reconstruction de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, promise à deux reprises par la CAQ, n'apparaît pas au Plan québécois des infrastructures (PQI 2025). Après un tollé, le ministre Dubé a fini par de nouveau promettre de s'en occuper avant la fin de son mandat. Qui le croit vraiment?

Même manège pour l'hôpital de Drummondville. Tout le personnel soignant, les élus municipaux et la population de la région crient en chœur, depuis déjà quelques années, que leur hôpital est désuet, ne répond plus aux besoins. Résultat, rien de prévu pour eux au PQI 2025.

Le réseau routier n'est pas en reste. On n'a qu'à penser au projet de 100 km de voie réservée pour le transport en commun sur des artères provinciales et municipales à Québec, qui a été abandonné par la CAQ. Un projet de 850 millions \$, qui aurait permis de réduire le temps de déplacement en périphérie du centre-ville de Québec, a disparu, lui aussi, en douce du PQI en 2025.

LA LISTE S'ALLONGE

Le gouvernement Legault a également un bilan mitigé en matière écono-



La reconstruction de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, promise à deux reprises par la CAQ, n'apparaît pas au Plan québécois des infrastructures. Après un tollé, le ministre Dubé a fini par de nouveau promettre de s'en occuper avant la fin de son mandat. Qui le croit vraiment?

mique. Lui qui se targue d'être un «gouvernement économique» nous a souvent déçus. La filière batteries, qui devait être quelque chose de gros, de très gros, selon les dires de l'ex-ministre Fitzgibbon, ressemble de plus en plus à un pétard mouillé. Surtout depuis la faillite de Northvolt.

Que dire des 500 millions \$ de plus que le gouvernement a dû réinvestir dans SAAQclic, de ses chèques électoraux de 400 \$ et 600 \$, ainsi que de sa baisse d'impôt qui prive maintenant l'État québécois de plusieurs milliards de dollars.

Je pourrais également ajouter à la liste la pauvreté, qui ne cesse de gagner du terrain. Les organismes qui tentent du mieux qu'ils peuvent d'aider les plus démunis, ne cessent de crier à l'aide. Mais le gouvernement ne semble pas saisir l'ampleur du désastre. Qu'un État riche comme le Québec ait autant de pauvreté n'a pas de sens.

C'est surtout un indicateur que la CAQ fait fausse route dans sa lutte contre la pauvreté.

La crise du logement, niée par le gouvernement de la CAQ pendant tout son premier mandat et ensuite admise du bout des lèvres, n'est toujours pas résorbée. Le premier ministre nous dit que la pénurie de logements est en partie due aux immigrants et Mme Duranceau, la ministre responsable, nous jette de la poudre aux yeux en affirmant qu'avec la construction de nouveaux logements, la loi de l'offre et de la demande finira par provoquer une baisse du prix des loyers. Et tout va bien, madame la marquise Duranceau!

ESPOIRS DÉÇUS

À mon avis, ce sont sept années décevantes pour un gouvernement qui, rappelons-le, a eu au départ les coudées franches avec une forte majorité et des finances publiques plus que saines. Je

ne dis pas que la CAQ n'a rien fait. Tous les gouvernements prennent des centaines de décisions pendant leur mandat.

Ce que je dis, c'est que la CAQ n'a pas pris les bonnes décisions. Prenons l'exemple du surplus budgétaire, hérité du gouvernement précédent. Tout le monde savait que ce surplus provenait des mesures d'austérité imposées par le gouvernement Couillard. Que ces mesures d'austérité avaient mis à mal les services publics, soit en coupant dans leurs budgets ou encore en retardant la mise en chantier de projets, comme des rénovations d'infrastructures.

Tout le monde savait qu'il faudrait, après la période d'austérité, combler les manques en ressources humaines et en infrastructures. Le gouvernement Legault a fait fi de cette notion de base. Il a mis en place des projets en fonction de la «vision» que papa Legault avait pour le Québec, et probablement aussi selon les résultats de la multitude de sondages d'opinion que la CAQ nous a collectivement fait payer. On n'avait pas en s'en faire! Le gouvernement Legault savait ce qui était bon pour nous.

À lire ce que j'écris, vous allez sûrement vous dire que je ne suis pas un grand «fan» de la CAQ. Et vous n'avez pas tout à fait tort! À vrai dire, ce n'est pas tant que je n'aime pas ce gouvernement, c'est plutôt que je suis déçu. Quand je pense aux sept années de gouvernance du gouvernement Legault avec sa forte majorité et, au départ, un surplus budgétaire de sept milliards \$ et que je vois où nous en sommes aujourd'hui, je me dis : Tout ça pour ça! Quel gâchis, quelle occasion ratée de bâtir une société plus juste et plus égalitaire. ◀

L'auteur est syndicaliste

L'abordabilité des logements

La façon dont nous parlons d'un problème est importante. Dans les débats sur le logement, le mot clé qui oriente la conversation est l'«abordabilité». On parle quotidiennement de la «crise de l'abordabilité du logement», du «manque de logements abordables», du «besoin d'avoir plus de logements abordables».

Ces formules sont utilisées pour décrire à la fois les loyers élevés et les prix élevés des maisons. En ce qui a trait aux loyers élevés, l'utilisation constante du concept d'«abordabilité» pour décrire le problème sert à dissimuler la génération de profits. Elle confère une aura d'inéluctabilité au problème, comme si des forces naturelles incontrôlées faisaient augmenter les loyers.

Le prix des loyers n'est pas un attribut intrinsèque des logements, mais plutôt un facteur exogène déterminé par le marché. Ce sont les propriétaires qui rendent les logements inabordables, en demandant des prix trop élevés, de même que les gouvernements qui leur permettent de continuer.

La façon dont les problèmes sont évalués est tout aussi importante. La mesure clé des débats sur le logement est le ratio entre le coût et le revenu. Pour les locataires, le coût du logement comprend le loyer et les services publics. Le revenu, dans ce cas-ci, désigne le revenu total du ménage, avant impôt.



Par convention et pour aucune autre raison, on considère qu'un ménage habite dans un logement inabordable lorsque le coût de son logement consomme 30 % ou plus de son revenu total. (Dans les débats de l'après-guerre sur le logement, le seuil était de 20 %, mais ce pourcentage a changé au fil des ans, de façon à avantager le propriétaire.) Le problème avec l'utilisation répandue de cette mesure est qu'elle cible le prix payé par les locataires, négligeant ainsi l'autre côté de la médaille : les profits réalisés par les propriétaires.

[...] Cette volonté de fournir une aide financière aux ménages à faibles revenus est louable, tout comme le soutien aux fournisseurs sans but lucratif est un pas dans la bonne direction. Cela dit, le document aide à perpétuer le problème en acceptant des loyers élevés comme un fait établi et en négligeant de mentionner le contrôle plus strict des loyers comme solution durable au problème. ◀

La classe locataire
Ricardo Tranjan, traduit par
Marie-Hélène Cadieux
Québec Amérique, 2025

Photo : Baly Arnaud, Alex Hartunian (Wikipedia Takes Montreal participant)

Le point d'orgue

« Nous ferons les films que nous voulons », d'Olivier Ducharme

Des films à réinscrire dans notre cinématographie

Olivier Dumas

Paru récemment chez Écosociété, « Nous ferons les films que nous voulons (ONF féministe 1971-1976) », d'Olivier Ducharme ramène, avec maestria, à la mémoire collective, les six œuvres cinématographiques de la série En tant que femmes. Un document d'archives vivaces et vibrantes!

Précédemment, l'essayiste, également analyste politique au Collectif pour un Québec sans pauvreté, avait publié chez le même éditeur *À bout de patience* (sur le cinéaste Pierre Perrault), *Travaux forcés, Villes contre automobiles* ainsi que *1972 répression et dépossession politique* (traité en nos pages par André Laplante).

Produite entre 1972 et 1975, cette série comprend documentaires et fictions : *J'me marie, j'me marie pas*, de Mireille Dansereau, *Souris, tu m'inquiètes*, d'Aimée Danis, *À qui appartient ce gage?*, de Susan Huycke, Clorinda Warny, Francine Saïa, Jeanne Morazain et Marthe Blackburn, *Les Filles du Roy*, d'Anne Claire Poirier, *Les Filles c'est pas pareil*, d'Hélène Girard et *Le Temps de l'Avant*, d'Anne Claire Poirier. Ducharme déplore qu'on ait peu discuté de ces œuvres à l'extérieur de cercles restreints. Car elles avaient marqué les esprits à leur époque!

« Un jour, quelques femmes de l'ONF (Office national du film du

Canada) se sont dit qu'après trente ans de films faits par des hommes, il était temps que les femmes aient leur tour en tant que telles », lit-on dans un numéro de *Médium-média* rédigé par l'équipe d'En tant que femmes. Cette philosophie résume les objectifs de cette hexalogie cinématographique (qui privilégie l'interrogation à l'affirmation) en symbiose avec les nombreuses luttes socio-politiques de la première moitié des années 1970.

BASTION À CONQUÉRIR

Un demi-siècle plus tard, il paraît difficile d'imaginer que le premier long-métrage réalisé par une femme à l'ONF ait été en 1968 par Anne Claire Poirier, *De mère en fille* (dont elle a signé le scénario avec Michèle Lalonde). La première fiction conçue par une cinéaste dans le privé fut en 1972 par Mireille Dansereau pour *La Vie rêvée*.

L'une des forces de l'ouvrage demeure son portrait d'ensemble de la société québécoise à une période charnière de son existence. Nous retrouvons des groupes militants, tels le Front de libération des femmes du Québec, le Réseau d'action et d'information pour les femmes (RAIF), le Centre des femmes, le Comité de liaison des garderies populaires...

À la fin des années 1960, l'ONF s'oriente vers un cinéma soi-disant vecteur de changement. Or, comme le rap-



L'une des forces de l'ouvrage demeure son portrait d'ensemble de la société québécoise à une période charnière de son existence.

pelle l'essayiste, cet objectif n'a pas empêché la censure de *Cap d'espoir*, de Jacques Leduc, *On est au coton*, de Denys Arcand et *24 heures ou plus*, de Gilles Groulx; d'où le questionnement à savoir si une œuvre véritablement subversive peut être financée par les instances gouvernementales, ici, en l'occurrence, le fédéral. Parmi ces initiatives pour donner une voix aux groupes minorisés et dénoncer les inégalités sociales, mentionnons la création à l'ONF de l'éphémère Groupe de recherches sociales (GRS) de 1967 à 1969. Également en 1969, la fondation du programme Société nouvelle (qui inclut En tant que femmes) poursuit et élargit cet esprit contestataire.

Ne craignant pas d'afficher leur radicalisme, les filles d'En tant que femmes organisent des groupes de discussion avec des femmes de différents âges, classes sociales et états civils pour établir « un contact quotidien », à l'opposé « du *pattern*

d'homme », dont Anne Claire Poirier dénonce le conditionnement qu'elle a vécu malgré elle.

Olivier Ducharme nous permet de saisir le climat de l'époque avec ses abondantes sources, commentaires (parfois injurieux) du public, répliques de scénarios des six films, documents iconographiques, illustrations des femmes du département d'animation de l'ONF. Nous retrouvons notamment des extraits de *Pour les femmes et toutes les autres* (1974), de Madeleine Gagnon, probablement le premier recueil de poésie québécoise ouvertement féministe, des créations collectives *Si Cendrillon pouvait mourir*, des Femmes de Thetford Mines, ainsi que *Nous aurons les enfants que nous voulons* et *Môman travaille pas, a trop d'ouvrage!*, toutes deux du Théâtre des Cuisines.

HEXALOGIE MILITANTE

La première télédiffusion de *J'me marie, j'me marie pas*, de Mireille Dansereau (attentive intervieweuse pour ses quatre interlocutrices) entraîne de venimeux jugements de femmes (principalement de « reines du logis ») qui dénoncent une critique du mariage et de la femme au foyer « par des intellectuelles loin des préoccupations quotidiennes ». Dans ce documentaire, nous croisons Francine Larivée (qui réalisera en 1976 une œuvre d'art féministe majeure, *La Chambre nuptiale*), la traductrice Linda Gaboriau, la journaliste-traductrice Jocelyne Lepage et la cinéaste Tania Mackay.

Souris, tu m'inquiètes, d'Aimée Danis reçoit un accueil plus positif. Ce « portrait inédit de l'insatisfaction de Francine, ménagère au foyer, dans le paysage cinématographique de l'époque », doit beaucoup à la justesse de l'interprétation de Micheline Lanctôt. Si des adaptations cinématographiques de la pièce *Une Maison de poupée*, d'Ibsen sont évoquées, rappelons (pas mentionné toutefois dans le livre) qu'en 1967 au Théâtre du Rideau-Vert, Françoise Loranger avait montré au théâtre (*Encore cinq minutes*), une femme, Gertrude, qui ose quitter mari et famille. Olivier Ducharme souligne le travail considérable de recherche de la réalisatrice auprès de femmes de 30 à 50 ans (inspiration de l'essai *La Femme mystifiée*, de Betty Friedan), en plus d'intégrer d'autres paroles revendicatrices (Andrée Yanacopoulo, Louky

Bersianik, Nicole Brossard, Juliet Mitchell).

La présentation d'*À qui appartient ce gage?* (« un cri de détresse » pour l'une des réalisatrices, Jeanne Morazain) suscite d'odieux commentaires sur l'apparence des protagonistes (« mal arrangées, sales, décoiffées, pouilleuses »). Certains reprochent le parti pris de « braquer » la caméra sur des milieux populaires ou défavorisés. Alors que des militantes exigent des garderies populaires, le film interroge le rôle de la femme dans une société qui survalorise encore ménagères et épouses au foyer. L'espoir de créer un monde plus accueillant pour les enfants est illustré lors des scènes où ces derniers, à moitié nus, récitent des comptines et sautillent dans un décor blanc dépeuplé (parmi les séquences les plus expérimentales de la série).

Nous lirons des remarques aussi affligeantes pour les six adolescentes des *Filles c'est pas pareil* (notamment sous la plume de Louise Cousineau « pour la piètre qualité de leur langage »). Le « manque de représentativité » quant aux classes sociales plus aisées et instruites choque à l'ère des dénonciations sexistes dans *L'école rose... et les cols roses: la reproduction de la division sociale des sexes*, de Francine Descarries-Bélanger. Méconnu, ce poignant documentaire compte dans son équipe la première femme directrice photo de l'histoire de l'ONF : Suzanne Gabori.

Le défunt journaliste-animateur Daniel Pinard (l'un des seuls à avoir publiquement apprécié *À qui appartient ce gage?*) qualifie *Les Filles du Roy*, d'Anne Claire Poirier de chef-d'œuvre. Cette audacieuse œuvre-collage célèbre « les femmes du passé pour insuffler du courage et de la fierté à celles du présent », avec une narration de la comédienne Dyne Mouso. Avec ses paysages hivernaux, hommage aux toiles de Jean-Paul Lemieux, elle illustre, depuis le 17^e siècle l'évolution de l'asservissement au féminin, « de la longue lignée de servantes au culte de la femme-objet ».

Aussi de Poirier, *Le Temps de l'avant* (avec Luce Guilbeault et Paule Baillargeon dans deux de leurs plus beaux rôles) suscite surtout d'élogieux échos (voir mon texte paru dans *L'aut'journal*) par son traitement nuancé de l'avortement.

La série En tant que femmes se termine en novembre 1976 après les dernières projections de ce long-métrage. Malgré la distance, « Nous ferons les films que nous voulons », d'Olivier Ducharme nous démontre que ces traces du passé, encore actuelles, nous aident à combattre et rester vivants (et debouttes) face à notre présent mortifère. ◀

Pour voir la série En tant que femmes en ligne : <https://www.onf.ca/collection/entant-que-femmes/>

La campagne électorale

Allons-nous voter en bloc contre le Bloc?

N'ayons pas peur

Simon Rainville

« **N'**ayez pas peur. N'ayez pas peur de vos rêves. N'ayez pas peur de construire une société qui soit à l'image de vos ambitions. N'ayez pas peur des obstacles que vous trouverez sur votre route. N'ayez pas peur de rêver. » C'est l'inscription qui se trouve sur le piédestal de la statue de Jacques Parizeau devant l'Assemblée nationale. Ce sont ses mots, peu avant de mourir.

J'ai spontanément pensé à Parizeau au moment où Donald Trump a lancé les hostilités. Je me suis dit : « Comment réagirait Monsieur? » Pour moi, il a toujours été un guide, celui qui n'avait pas peur, le seul au Québec, peut-être, à avoir cherché à être un véritable homme d'État.

Il est d'ailleurs louable que Paul St-Pierre-Plamondon ait été le premier à lancer un appel au calme, alors que François Legault partait en peur, se collait une fois de plus sur l'Ontario, comme un enfant se recroqueville sur son père ou sa mère devant l'effroi.

La fausse bravade du premier ministre qui s'ensuivit – et ne dura pas – ira rejoindre la longue lignée d'impuissance des actions autonomistes qui ont parcouru le Québec. Espérons que les Québécois se souviendront de cet épisode aux prochaines élections provinciales.

AVOIR PEUR DE DÉCIDER

D'ici là, nous nous trouvons devant l'élection fédérale qui arrive à grands pas. La peur fait son chemin. Les sondages montrent la fin de l'embellie libérale, mais le PLC demeure fort bien en selle. Le Québec suit le mouvement, bêtement, sans trop réfléchir. Malgré

tous les faux pas de Mark Carney sur notre langue et notre culture et la négation de la nation québécoise, il caracole encore à 40% des intentions de vote au Québec.

Le premier ministre libéral le plus anti-québécois depuis Pierre Elliot Trudeau peut donc se targuer d'être aux portes d'un gouvernement majoritaire, grâce à un appui massif au Québec. Ce n'est pas rien pour lui. C'est beaucoup pour nous. C'est terrible pour le futur.

La crise actuelle a réveillé un sentiment qui sommeille dans l'âme québécoise depuis la colonisation française. Devant le danger, nous remettons à l'autre – la France, la Grande-Bretagne, le Canada ou les États-Unis – le choix des décisions à prendre. Cela s'appelle la négation du pouvoir politique.

Ce n'est pas que contre les décisions de Trump que nous en avons. C'est contre le peuple américain. Contre sa trahison. Contre son indécence. Contre l'étalement de sa puissance brute. À n'en point douter, nous sommes éberlués par la puissance que tente de se donner le peuple américain. Que le président américain ait raison ou tort est ici secondaire. Ce que nous méprisons par-dessus tout, c'est la volonté de la Maison-Blanche de prendre une décision et de s'y tenir.

AVOIR PEUR DE TRUMP PLUS QUE DU CANADA?

Comme la plupart des Québécois, je déteste tout ce que représente Trump. Mais ma réaction n'est pas d'aller demander protection à notre « ami » le Canada. Il est plus que pathétique de voir des Québécois, même indépendantistes, demander à celui qui leur manque de respect depuis toujours de l'abriter.



Jacques Parizeau

Pour moi, Jacques Parizeau a toujours été un guide, celui qui n'avait pas peur, le seul au Québec, peut-être, à avoir cherché à être un véritable homme d'État.

Comme si la maison que l'on partage par obligation avec le Canada était à ce point douillette que l'on souhaite la réintégrer. Comme si l'on oubliait que nous sommes les locataires de l'immeuble qui appartient au Canada, que l'on peut décider de la couleur des murs, mais pas du plan d'architecture.

Mon réflexe est plutôt politique, au sens plein du terme : comment le Québec peut-il utiliser cette crise pour enfin réaliser son indépendance? Mais notre réaction est inverse. Nous avons peur. Peur de quoi? De ce qui pourrait arriver. Peur de sortir de l'immeuble presque confortable. Peur de devoir décider.

On a applaudi en masse, au Québec comme au Canada, les visites de Carney à Paris et à Londres. Comme du temps où nous étions une colonie française, puis une colonie anglaise, il fallait aller demander protection à la mère patrie. Depuis la Seconde Guerre mondiale, cette protection venait du sud de la frontière. Notre seul réflexe – devenu un automatisme – a été de retourner quémander l'aide européenne. Voilà qui en dit long sur le Canada – et le Québec qui regarde le spectacle plutôt que d'avoir sa destinée en main.

Tout cela nous ramène aux élections du 28 avril. Que faire? Voter pour Carney ou pour Poilievre revient au même cul-de-sac : on délaisse notre pouvoir aux mains du Canada. Voter pour le Bloc? Il est difficile de ne pas être critique de la campagne menée par Yves-François Blanchet. Ses appels à lui confier la balance du pouvoir laissent un goût amer pour un indépendantiste. Ne devrait-il pas travailler à la destruction de ce pays et vouloir tout le pouvoir – et non la balance!?

Sinon, Blanchet demande un mandat fort afin d'avoir des Québécois aux tables de discussion. Cela me rappelle Pierre Falardeau, qui s'en prenait aux nationalistes québécois qui demandaient une délégation québécoise à l'UNESCO. « Je rêve que le Québec

soit un pays normal avec une voix partout sur la Terre, pas un strapontin à l'UNESCO. » Ce strapontin n'est pas plus souhaitable dans des discussions avec le président américain. C'est le siège décisionnel que l'on veut.

Néanmoins, dans l'état actuel du Québec, qui n'est qu'une province du Canada, le Bloc demeure la seule option sensée. Au mieux, il réussira à ce que le Québec ne perde pas tout dans les négociations. Au pire, il montrera pour une énième fois que le Canada se fout éperdument du Québec. Dans les deux cas, il devrait nous mener à réfléchir, et particulièrement aux membres du Bloc pour les suites à donner à l'élection.

LE BLOC COMME SYMBOLE DES ILLUSIONS

Pierre Vadeboncoeur a écrit le texte le plus juste sur la signification du Bloc pour le Québec, peu avant sa mort, en 2010 : « Le Bloc est un pis-aller, qui en même temps marque l'extrémité de ce que nous pouvons tenter de faire au sein de la Confédération. Liberté tronquée. Vigoureuse par sa manifestation, mais c'est vraiment le bout du chemin [...] Le Bloc n'est pas un véhicule politique normal, et justement, il n'existe pas pour nous de tel véhicule. Le Bloc démontre donc, à l'inverse des illusions entretenues par les partis fédéralistes, que notre existence politique, au sens plein du mot, est une illusion. »

La crise entre le Canada et les États-Unis pourrait au moins avoir cela de

profitable : rappeler que l'indépendantisme n'est pas une lubie intellectuelle, mais une option politique, que la dépendance a un prix concret qui dépasse le statut politique que l'on accole à un pays. Voter pour le Bloc, c'est minimalement se rappeler que la nation québécoise existe. C'est déjà beaucoup. Laissons les Canadiens voter pour leurs partis. Votons pour le nôtre!

Sous la statue de Parizeau, nous pouvons aussi lire : « La raison profonde, essentielle de la souveraineté du Québec : être responsable de soi-même dans une démocratie où l'État est pleinement redevable à ses citoyens. » Cet État, nous ne l'avons pas. Et c'est l'État canadien qui négociera pour et contre nous dans les mois à venir. Sans nous être redevables, à nous Québécois. Il sera redevable aux Canadiens.

Vadeboncoeur, encore lui, disait : « Le Canada existe-t-il? Le Parti libéral, qui le défendait le mieux, est en pitoyable état au Québec. Le Parti conservateur, sans affinités québécoises, occupe plus ou moins par hasard un théâtre vide. Le souverainisme est cohérent au milieu de l'incertitude politique envirognante. Ce contraste doit bien signifier quelque chose. »

Ce constat était encore juste il y a quatre mois. Comment expliquer que, soudainement, le Québec s'apprête à voter en bloc contre le Bloc? La peur, encore et toujours. Allez, n'ayons pas peur! ◀

Bon Premier Mai!

FIM
FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

ÉLO
PAR BANVILLE

VOUS APPRÉCIEZ MES PLANCHES DE BANDES DESSINÉES?

SOUTENEZ L'AUTEUR DANS SES PROJETS, RENDEZ-VOUS SUR LE WWW.PATREON.COM/BANVILLE

La culture

Une exposition choyée de la vie culturelle sherbrookoise

Chloé chante La vraie nature de Gilles Carle

Pierre Jasmin

Chloé Sainte-Marie, artiste pour la paix 2009 (APLP2009), a inauguré le 3 avril une riche exposition d'œuvres d'art intitulée « La vraie nature de Gilles Carle », attirant une foule nombreuse envahissant tout le Centre culturel Pierre-Gobeil de Rock Forest (Sherbrooke). Même ses escaliers étaient chargés de photos, principalement celles de Pierre Dury, ami proche du regretté cinéaste.

« Tantôt caricaturaux, humoristiques ou érotiques, pastichant même des maîtres de l'histoire de l'art, les dessins, les tableaux et les photographies de Gilles Carle sont une incursion dans son univers intime. Grâce à la collaboration de sa muse et compagne, Chloé Sainte-Marie, découvrez les multiples facettes d'un homme libre qui a célébré la vie sans retenue », a prononcé en discours de bienvenue le commissaire, François Renaud.

Remplacé à Radio-Canada par le membre illustre des APLP Frédéric Back qui quittait l'École des Beaux-Arts

où il avait succédé à Borduas, Gilles Carle entre à l'Office national du film du Canada au début des années 60 à titre de scénariste. Il y tourne quelques courts métrages documentaires, mais c'est la fiction qui l'intéressera davantage et le centre montrera plusieurs de ses films, dont, en présence de Micheline Lanctôt, *La Vraie nature de Bernadette*, l'histoire d'une des premières écolos woke du cinéma québécois.

Comme les Artistes pour la Paix, Chloé Sainte-Marie croit que, dans le contexte politique actuel, il est vital de s'inspirer de la liberté d'esprit de Gilles Carle. En marge de l'exposition, Chloé donnera son formidable spectacle *Maudit Silence* le 12 avril à 19 h 30.

Ici et là, sur les murs, des textes évocateurs rappelaient mon prédécesseur secrétaire des Artistes pour la Paix, le regretté Bruno Roy. L'ancien ministre de la Santé du gouvernement Marois, Réjean Hébert, président d'honneur de l'expo, est resté muet sur le fiasco du ministre actuel Christian Dubé.

On est reconnaissants au Dr Hébert à la forte présence pour ses recherches



Portrait de Chloé par Gilles Carle, qui orne son CD 2008 du temps où son amour créateur était encore vivant.

sur les aînés et pour l'appui généreux qu'il a accordé, avec certaines ministres de la CAQ, dont trois députées étaient présentes, aux neuf maisons Gilles-Carle miraculeusement fondées : elles peinent actuellement, vu l'état budgétaire lamentable de la santé, à recruter les infirmières requises à leur fonctionnement optimal.

C'est Chloé, qui, avec Pierre-Karl Péladeau avait réussi à convaincre le gouvernement, en remplissant la salle Maisonneuve, que les proches aidantes méritaient d'être aidées, et une aide leur fut accordée d'abord à titre de soulagement temporaire.

PETIT RÉCITAL DE CHANSONS

Nouvellement membre de l'Ordre du Canada, ce qui attira peut-être la curiosité de la ministre Marie-Claude Bibeau en grande forme, qui m'avoua son appétit culturel et sa hâte du 28 avril pour se tourner vers sa nouvelle carrière municipale, nous eûmes droit d'abord à trois chansons par Annie Bouchard à la forte présence scénique.

C'est au rez-de-chaussée, dans la salle de spectacles bondée d'une centaine de personnes aux applaudissements nourris, que nous avons assisté ensuite à quatre chansons de Chloé, accompagnée à la guitare par le directeur du centre, l'auteur-compositeur-interprète Ian Fournier. À l'origine, trois chansons étaient prévues, dont une magnifique en langue innue inspirée par un poème de sa grande amie Joséphine Bacon, puis celle à laquelle les spectateurs ont communiqué de toute leur âme en répétant le premier couplet :

Brûle brûle brûle
la chandelle de la vie
brûle brûle brûle
la chandelle de l'amour

passé le temps de vivre
le temps du bonheur
passent les heures exquis
le printemps et les fleurs

déjà la flamme vacille
déjà notre cœur aussi
la noirceur tombe sur la ville
adieu l'ami
adieu la vie

Se tournant alors vers moi, Chloé a tenu à me dédier la chanson « chammaille » pour saluer l'effort surhumain des Artistes pour la Paix à subsister sans sous, avec comme agenda unique la paix et ses exigences de vérité heurtant l'establishment.

De l'album *Je marche à toi* (2008), avec 19 chansons sur des vers de Roland Giguère, Gaston Miron, Alexis Lapointe et des musiques de Gilles Bélanger, certaines d'entre elles prophétiques (Patrice Desbiens « La haine »), elle a interprété, encore sur des paroles de Gilles et la musique de François Guy :

Les plaines brûlent, mon cœur chavire

Qu'il est amer parfois de vivre!
Où est mon ami, mon ami de cœur?
Pourquoi ce feu, cette rancœur?
Chammaille, chammaille,
Maudite chammaille!
Chammaille, chammaille,
Maudite chammaille!
Est-il blessé, encore vivant?
Ou est-il mort dans la bataille,
Les yeux crevés, la jambe perdue?
Ram'nez-le moi, mort ou crochu!
La ville brûle; mon cœur chavire
Qu'il est amer parfois de vivre!
Méchant France, mauvaise Angleterre

Maudits vieux pays, toujours en guerre...

Toute notre reconnaissance à l'incomparable Chloé Sainte-Marie, belle muse vivante de la paix des corps et des âmes dont la générosité (et celle de Pierre D.) permet à cette exposition de durer jusqu'en juillet et d'être gratuite, en attendant le relais du Musée d'Art contemporain de Montréal qui se réveillera peut-être lors du centenaire de Gilles Carle en juillet 2028? ◀

PS Voici deux reportages qui ont salué l'exposition :
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2153359/exposition-gilles-carle-dessins-sherbrooke-chloe-sainte-marie>
<https://www.latribune.ca/arts/arts-visuels/expositions/2025/04/04/trois-mois-pour-renouer-avec-gilles-carle-son-art-et-sa-muse-FXPCAAGHBFC55HZNB3VD7YN5ZM/>



Photo : Pierre Dury

Voici une photo pudique de Pierre Dury exposée à l'exposition du couple aidé-aidante qui néanmoins choquerait le néo-puritanisme trumpien si elle passait la frontière américaine

En ce Premier Mai, soyons solidaires des travailleuses et travailleurs d'ici.

Prenons l'engagement d'acheter québécois d'abord!





Le syndicat des technologues
d'Hydro-Québec
et
Le syndicat des employé-e-s
de métiers d'Hydro-Québec

**Fiers
d'appuyer
L'AUT JOURNAL,
un média
indépendant de
qualité!**



**TOUJOURS
LÀ POUR
VOUS**



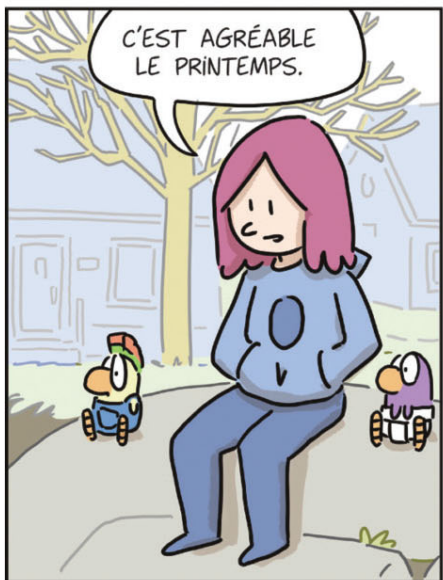
DÉCOUVREZ-NOUS



Alliance de la Fonction publique du Canada
Public Service Alliance of Canada

L'APARTÉ AVEC ÉLORA

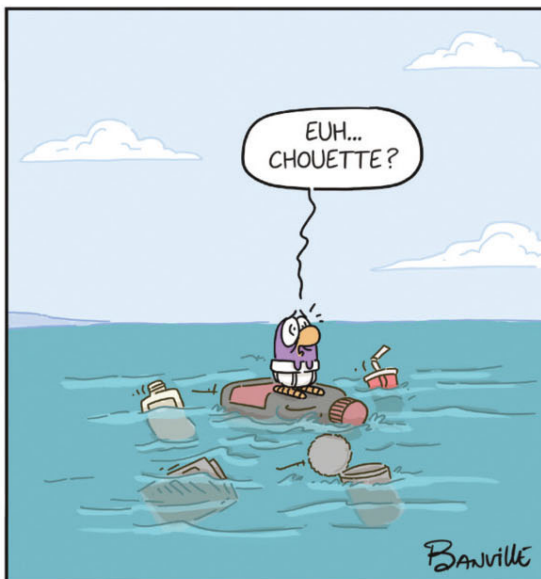
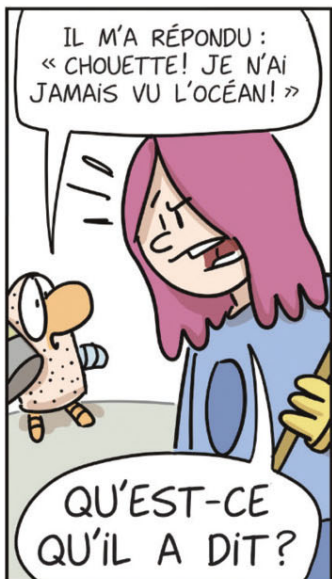
SIMONBANVILLE.COM
PATREON.COM/BANVILLE



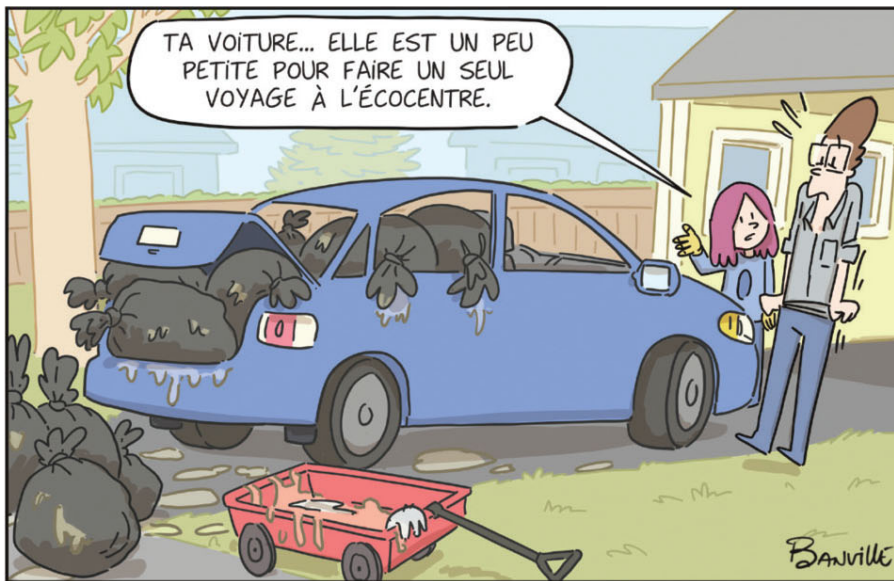
www.simonbanville.com 9392025



www.simonbanville.com 9382025



www.simonbanville.com 9062025



www.simonbanville.com 9072025